

FEMMES ET VIOLENCES CRIMINELLES: CAS D'ABOBO, BOUAKE ET DUEKOUE.

Présenté par :

KONAN N'guessan Eugénie

Dirigé par :

Professeur Alain SISSOKO

Professeur Titulaire de Sociologie

Co-Dirigé par :

Professeur KOUDOU Opadou

Professeur Titulaire de Psychologie

DEDICACE

A

• Toute ma famille qui a toujours cru en moi.

REMERCIEMENTS

D'emblée, nous tenons particulièrement à remercier des personnes qui par leur participation et collaboration ce projet de thèse a pu voir le jour. Ce sont :

- Le Professeur Alain Sissoko, Doyen de l'UFR de criminologie, tout au long de l'année, nous avons bénéficié de vos connaissances et expériences. Connaissances qui, nous en sommes sûres, nous servirons efficacement dans nos futures expériences professionnelles. Nous vous remercions pour votre disponibilité, votre patience à notre égard, et vos encouragements au redoublement d'efforts et d'ardeur au travail. Pour tous les efforts fournis et votre grande contribution à nos succès présents et futurs, nous vous réitérons notre connaissance.
- Le Professeur Opadou Koudou, Co-directeur de ce projet qui en dépit de son emploi du temps très chargé a été toujours disponible et disposé à nous écouter et nous guider quand on se perd parfois dans la rédaction du mémoire.
- Aux enseignants de l'UFR de Criminologie, nous voudrions vous traduire notre gratitude.
- Au Docteur N'goran koko lucie et à toute l'équipe de ville sure pour leur disponibilité, moyens et conseils.
- Au personnel administratif de l'UFR criminologie qui de loin comme de près nous ont aidé à la réalisation de ce projet de thèse.
- A toutes les personnes qui ont accepté de participer à cette étude, qui nous ont fait part de leur expérience et ont bien voulu nous accorder leur confiance et leur temps.

• A tous mes amis qui m'ont apporté leur soutien fraternel, m'ont fait des critiques et suggestions, que tous sache que ce dossier est le résultat de leur appui.

AVANT-PROPOS

Notre étude s'inscrit dans le cadre de la recherche en criminologie en vue de l'obtention du Diplôme d'Etudes Approfondies (DEA). Aussi, nous voulons respecter l'un des principes fondamentaux de notre UFR selon lequel tout étudiant(e) inscrit en recherche doit présenter un travail personnel qui testera son aptitude à la recherche tout en nous rapprochant des réalités du terrain et d'avoir des expériences de la pratique du terrain. C'est un impératif académique.

Ce travail est donc le résultat d'enquêtes effectuées auprès des femmes ayant des conduites violentes. La criminalité est certes aussi ancienne que l'homme mais l'ampleur prise par celle des femmes au cours de ce dernier siècle est nouvelle et remet en question les normes culturelles et traditionnelles. Cela nous amène à penser à une reforme sécuritaire et culturelle. Nous espérons que ce travail de recherche va nous aider à élucider des points de vue sur la problématique du crime au féminin.

SOMMAIRE

DEDICACE
REMERCIEMENTS
AVANT-PROPOSr
SOMMAIRE
INTRODUCTION0
PREMIERE PARTIE: CONSIDERATIONS THEORIQUES ET METHODOLOGIQUES 0.
CHAPITRE I : CONSIDERATIONS THEORIQUES0
CHAPITRE II: CONSIDERATIONS METHODOLOGIQUES2
DEUXIEME PARTIE : RESULTATS2
CHAPITRE III: MANIFESTATIONS DES VIOLENCES CRIMINELLES DES FEMMES
CHAPITRE IV: FACTEURS EXPLICATIFS DES VIOLENCES CRIMINELLES3 CHAPITRE V: CONSEQUENCES DES VIOLENCES CRIMINELLES CHAPITRE VI- PROPOSITION DE SOLUTION
TROISIEME PARTIE: DISCUSSION ET PERSPECTIVES POUR LA THESE4
CHAPITRE VII : Discussion et résumé
4 CHAPITRE VIII: PERSPECTIVES POUR LA THESE
5
CONCLUSION GENERALE5
BIBLIOGRAPHIE5
ANNEXES5
TABLE DES MATIERES 6

INTRODUCTION

Le problème de la violence demeure une préoccupation majeure dans nos sociétés. Ces sociétés connaissent d'une façon générale des situations de conflits liées à l'urgence politique de changement de lois et des pratiques culturelles. Cette violence touche des groupes entiers et marque la vie des populations avec les mutilations, handicaps, viols, tortures et massacres collectifs. Ayant un caractère multiforme, la violence tue plus de 526000 personnes chaque année dans le monde selon le fardeau mondial de la violence de 2011.

L'Afrique est marquée aujourd'hui par une instabilité socio-politique. Ce continent porte le stigmate de la violence aux dimensions à la fois multiples et tragiques. La violence change de couleur au gré du contexte. Il en résulte que cette violence s'est amplifiée en Côte d'Ivoire.

En effet, phénomène de masse affectant toutes les sociétés, la violence .a gagné en gravité et en fréquence ces dix dernières années avec comme conséquences destruction des vies humaines, enlèvements, homicides et assassinats selon le dernier rapport de l'Organisation des Nations Unies en Côte d'Ivoire(ONUCI) sur la situation des droits de l'homme. Elle s'est caractérisée par une insécurité grandissante à Abidjan jusqu'aux villes et villages de l'ouest en passant par la zone dite de confiance. Ces actes de violence perturbent le tissu social, diffuse la peur, détruit la confiance et des régions et constitue une réelle menace pour le développement.

Par ailleurs, cette situation de conflit armé qu'a connu le pays a directement impliqué les femmes dans la violence et a montré diverses facettes de conduites violentes chez celles-ci. Ainsi, on retrouve des femmes intégrant des groupes d'auto-défense (3000 selon l' ADDR) ou agissant en solitaire ou en groupe comme ce fut le cas des « microbes » ayant en leur sein des filles parfois mineures dans les communes d'Abobo et Attécoubé.

L'explosion du crime au féminin perturbe les populations suffisamment éprouvées par les différents conflits armés qu'a connu le pays depuis 1999. C'est dans un tel environnement que nous avons opté pour une réflexion sur la problématique « Femmes et violences criminelles à Abobo, Bouaké et Duékoué »

Pour réaliser cette étude, nous avons adopté une démarche s'articulant autour de trois (03) axes:

- Le premier axe traite de la présentation du cadre théorique et méthodologique.
- Le second(02) axe est consacré à la présentation des résultats.
- Le dernier axe présente la discussion et les perspectives pour la thèse.

PREMIERE PARTIE

CONSIDERATIONS THEORIQUES ET METHODOLOGIQUES

Chapitre I: CONSIDERATION THEORIQUE

I-JUSTIFICATION DU CHOIX DU SUJET

1- Motivation personnelle

Nous étions dans un sous quartier de Yopougon après une visite chez un ami, une voix s'est élèvée pour solliciter du secours. La cour fut remplie de monde car chacun de nous s'empressait de voir ce qui se passait.

Une jeune femme d'une trentaine d'années visiblement venait de porter des coups de fourchette dans l'un des seins de sa victime. Confondue, elle abandonna la fourchette couverte de sang pour prendre la fuite. Certaines personnes tentaient de la retenir de force tandis que d'autres se posaient la question de savoir comment une femme peut avoir l'audace d'agresser une autre de cette manière. Cette scène constitue la motivation personnelle pour le choix de ce sujet sur la violence féminine.

2- Pertinence sociale

La violence a toujours été un phénomène qui met en péril la cohésion sociale, la stabilité et par-dessus tout le développement.

En outre, un pays comme le nôtre en pleine mutation, connait une interchangeabilité de conduites de plus en plus violentes chez les femmes. Lors de nos enquêtes exploratoires à la Maison d'Arrêt et de Correction, des encadreurs nous ont fait cas des meurtres commis par des femmes. Cela présence une réelle menace d'effraction sociale. Ainsi, une politique de lutte contre ces conduites violentes s'avère indispensable pour rétablir l'ordre, la stabilité, la sécurité et la cohésion sociale.

A travers ce travail, nous espérons contribuer à la suggestion de mesures de lutte conte les nouvelles formes de criminalités impliquant les femmes et les dangers liés à la persistance du crime au féminin mais également un outil de

lutte contre toutes formes de violences criminelles à travers les solutions que nous proposons. Pour notre part, nous pensons contribuer à répondre en partie au défi sécuritaire, à la sécurité des biens, des personnes et par-dessus l'épanouissement de la population.

3- Pertinence scientifique

La question des violences criminelles des femmes augure un intérêt important pour les sciences sociales. Pour cette raison, plusieurs chercheurs se sont accordés à l'étudier partout dans le monde notamment des criminologues, des sociologues etc. Des travaux de recherche, des articles ont été réalisés .Nous pouvons citer entre autres N'goran koko et Crizoa, qui ont abordé la question de la violence en milieu scolaire dans leurs travaux de thèse en criminologie. Ailleurs, des auteures comme Robitaille et Margaret ont particulièrement traité la question de la femme violente et dans les crimes organisés.

Mais dans l'ensemble, la question de la violence des femmes reste peu développée. Dans certaines facultés, il n'existe pas de travaux sur la criminalité féminine.

Contrairement aux travaux antérieurs, cette étude insiste sur des variables psychologiques susceptibles d'expliquer le phénomène criminel (expérience, parcours de vie) et identité sociale.

II-DEFINITION DES CONCEPTS

Selon Durkheim (1967), « la première démarche du sociologue doit être de définir les choses dont il traite afin que l'on sache et qu'il sache très bien de quoi il est question ». En convenant avec cette assertion, il nous parait très utile de définir certains mots et autres concepts pour une meilleure compréhension de l'objet de notre étude mais également préciser la perspective

que prendra en compte notre étude. A ce titre, nous retiendrons les concepts explicites et les concepts implicites.

Concepts explicites

Violence

Concept pouvant expliquer aussi bien des faits que des actions, elle est définie par les dictionnaires contemporains le petit Robert (2003) comme un état, une force intense, brutale et souvent destructive. Elle est aussi la contrainte exercée sur une personne par la force ou l'intimidation pour la soumettre et qui souvent dépasse la mesure que l'on se fixe.

En ce sens, elle constitue un comportement contraire à la cohésion sociale, aux normes établies par la collectivité. Cette définition rencontre les points de vue de Leblanc (1990) et Rubis (2002) pour qui la violence recouvre l'ensemble des agressions physiques, sexuelles, psychologiques et intentionnelles à l'endroit d'une (ou plusieurs) par un ou plusieurs jeunes âgés de 12 à 19 ans.

Selon l'Organisation mondiale de la Santé (2002), la violence est « l'utilisation intentionnelle de la force physique ou du pouvoir contre soimême, quelqu'un d'autre, un groupe ou une communauté qui a comme résultat probable la blessure, la mort, le mal développement ou la privation ».

Pour Chesnais (1981), la violence n'est pas une mais multiple. Mouvante, souvent insaisissable, toujours changeante, elle désigne suivant les lieux, les époques, les circonstances voir les milieux, des réalités très différentes. Cette vision nous intéresse particulièrement car elle aborde à la fois le problème de mutation des violences (apparition de nouvelles formes de violences au fur et à mesure) et admet des changements en fonction du champ d'application.

Concernant l'approche sociologique, Michaud (1992) pense qu'il y'a violence dans une situation d'interaction, un ou plusieurs acteurs agissent de

manière directe ou indirecte, massée ou distribuée, en portant atteinte à un ou plusieurs autres à des degrés variables soit dans leur intégrité physique, soit dans leur intégrité morale, soit dans leur possession, soit dans leurs participations symboliques et culturelles.

Du point de vue psychologique, la violence apparait comme une force brutale qu'un être impose à d'autres, pouvant aller jusqu'à la contrainte exercée par l'intimidation ou la terreur. Ricœur (1991) aborde dans le même sens en définissant la violence comme la destruction par quelqu'un d'autre la capacité d'agir d'un sujet.

Sur le plan pénal, elle désigne l'ensemble des infractions constituant une atteinte à l'intégrité physique des personnes. Le droit pénal estime qu'il y'a violence quand des actes expriment l'agressivité et la brutalité de l'homme dirigés vers son semblable et susceptibles de leur causer des lésions ou des traumatismes plus ou moins graves (Nouveau Code Pénal ivoirien).

Aussi pour Kriegel (2002), la violence est la force déréglée qui porte atteinte à l'intégrité physique ou psychique pour mettre en cause dans un but de domination ou de destruction de l'humanité de l'individu.

Dans cette perspective, la violence désignerait tout acte par lequel un sujet contraint un autre à faire quelque chose que ce dernier n'aurait pas fait spontanément. Elle serait une contrainte exercée sur la personne ou l'esprit d'un individu pour forcer sa volonté.

Violence criminelle

La qualification permet d'ignorer les faits et gestes violents autorisés par la loi comme l'emploi de la force des soldats et policiers, les actes de guerre et les sports de combats. Ce sont donc les atteintes intentionnelles et interdites à l'intégrité physique d'autrui causant des souffrances des blessures ou la mort Harrati, Vavassovi, Villerbu (2005), qui sont prévues par la loi et dont l'auteur est condamnable.

Concepts implicites

Violence urbaine

Action faiblement organisée de jeunes agissant collectivement contre des biens et des personnes, en général liée aux institutions, sur des territoires disqualifiés ou défavorisés. C'est aussi l'expression d'une révolte, qui constitue une demande d'intégration bien plus qu'une volonté de rupture. Elle va du simple vandalisme à l'émeute et à la guérilla urbaine. Elle passe par une diversité de formes que sont: la razzia dans les commerces, rodéo de voitures volées, rackets et dépouilles, rixes en bandes, provocation et injures verbales ou gestuelles contre adulte, sur voisinage et les agents des institutions, les agressions physiques, trafic divers dont la drogue, attaque de commissariats et des bâtiments publics, saccages et pillages divers Harrati, Vavassovi, Villerbu (2005).

Criminalité

Caractère de ce qui est criminel, c'est également l'ensemble des actes criminels commis par un groupe social à une période donnée et dans un pays déterminé.

Gassin (1998) la définit comme l'ensemble des infractions pénales commises au cours d'une période de temps déterminée, dans un Etat, ses divisions régionales ou groupes d'Etats.

Pour Durkheim (1992), « la criminalité est un phénomène pathologique qui n'est pas d'ordre accidentel et ne possède pas de causes fortuites. Au

contraire, elle est liée «normalement » à la société, elle fait partie de la culture et découle par conséquent du fonctionnement « régulier » de celle-ci.

Parler de criminalité revient à appréhender l'action criminelle non plus comme un phénomène individuel (ce qui évoquerait le crime ou l'action infractionnelle), mais plutôt à l'envisager à l'échelle de la collectivité, notamment de l'Etat comme phénomène collectif. Ainsi, en intégrant ce concept dans le contexte de notre étude, nous nous proposons d'évoquer l'ensemble des actes criminels qui sont perpétrés directement par les femmes.

Identité sociale

Elle englobe tout ce qui permet d'identifier le sujet de l'extérieur et qui se réfère aux statuts que le sujet partage avec les autres membres de ses différents groupes d'appartenance (sexe, âge, métier). Elle comprend les attributs catégoriels et statutaires qui se réfèrent à des catégories sociales ou se rangent les individus. Cette identité est « prescrite » ou « assignée » dans la mesure ou l'individu n'en fixe pas, ou pas totalement.

Selon Tajfel (1986), c'est le rôle joué par la catégorisation sociale qui selon lui «comprend les processus psychologiques qui tendent à ordonner l'environnement en termes de catégories, groupes de personnes, d'objets, d'évènements (...) en tant qu'ils sont équivalents les uns aux autres pour l'action, les intentions ou les attitudes d'un individu »

En sociologie, la notion d'identité renferme toute la problématique du rapport entre le collectif et l'individuel, le déterminisme social et la singularité individuelle.

Identité personnelle

Ce sont les traits de caractère personnel d'un individu.

« Elle englobe des notions comme la conscience de soi et la représentation de soi ». Codol (2005) estime qu'il ne s'agit en fait que d'une « appréhension cognitive de soi ».

C'est aussi le « caractère de ce qui reste identique à soi-même », la reconnaissance et l'individualisation, « le fait pour une personne d'être tel individu et de pouvoir être reconnue pour telle sans nulle confusion grâce aux éléments qui l'individualisent » DeGaugelac (2002).

III-Problème et questions de recherche

Le débat sur les violences criminelles est au cœur des discours politiques. Elles constituent un problème considérable pour les sociétés. Cette violence sous toutes ses formes effraie, menace, trouble l'ordre, compromet le développement économique et social, aggrave l'instabilité et propage des conduites délinquantes.

La Cote D'Ivoire à l'instar d'autres pays a connu une des décennies les plus troubles et meurtrières de son histoire. Une décennie au cours de laquelle des comportements antisociaux et criminels se sont révélés. Nous pouvons citer entre autres des personnes brulées vives, des assassinats, braquages et autres formes de tortures sélectives ont été commis (Amnesty International 2010).

Par ailleurs, l'apparition de ces nouvelles formes de violence résulterait de l'interaction et au fil du temps, d'une multitude de processus et d'évènements liés aux bouleversements socio-politiques de notre pays.

Ces actes criminels prennent des formes différentes selon les situations et selon les fins que leurs auteurs poursuivent. Ces fluctuations importantes de conduites violentes deviennent une préoccupation surtout lorsque les femmes y participent activement. Comme les hommes, les femmes frappent, utilisent des armes, agressent, se vengent et se battent à la sortie des bars. Elles représentent aujourd'hui 16% des individus mis en cause par la police et la gendarmerie selon l'ONUCI. Et pourtant, cela semble relever encore de l'exception pour la classe politique et même pour les chercheurs en y accordant peu d'attention.

En effet, au titre de l'année 2013, ce sont 412 femmes qui se sont rendues coupables d'actes répréhensibles dans le seul district d'Abidjan contre 250 les années précédentes (Ministère de la justice) sans perdre de vue les quelques 13 femmes incarcérées à la prison civile de Bouaké lors de notre passage malgré sa récente ouverture après être fermée pendant des années. Nous observons précisément sur le plan de la nature des violences d'assassinats, braquages, enlèvements, trafics de drogue dans lesquelles sont impliquées les femmes ou filles mineures dans les rangs des « microbes » à Abidjan et les braquages de motos à Bouaké.

Ainsi des patrouilles mixtes, des sanctions pénales, la signature d'accord sont mise en œuvre par l'Etat ivoirien pour réguler le phénomène.

Des écrits expliquent le phénomène comme étant la répercussion des différentes crises vécues avec l'utilisation et la prolifération en quantité importantes des Armes Légères et de Petit Calibre (ALPC) dans les crises et conflits respectifs qu'a connu le pays de 1999 à 2011.

En dépit de toutes ces actions, le phénomène se poursuit. Est diffusée en exemple sur les antennes de la Radio et Télévision Ivoirienne une bande de femmes cambrioleuses à Yopougon ananeraie avec en leur possession des centaines des trousseaux de clés et autres objets servant à cambrioler. A Bouaké une dame qui, désireuse d'avoir un enfant, n'a pas hésité à éventrer une autre femme pour prendre le nouveau- né en février 2014 comme nous l'a témoigné le chef de service du 3ème arrondissent de Dar- Es Salam un quartier de Bouaké. Par ailleurs, au cours des différentes crises socio-politique, ce sont environ 3000

femmes qui ont combattus aux cotés des hommes selon l'ADDR. A cela s'ajoute d'autres conduites telles que les trafics et consommation de drogue avec 59 femmes déférées au cours de l'année 2013 (statistiques de la Police Anti-Drogue et Stupéfiants).

Par ailleurs, l'accroissement de ces chiffres suscite des interrogations car malgré la pertinence des écrits et des dispositifs de prévention, les violences criminelles au féminin persistent. Ce qui signifie que d'autres paramètres devraient être pris en compte pour une meilleure compréhension du phénomène notamment les motivations, expériences et parcours. Quelles sont-en d'autres termes, les motivations, expériences et parcours qui expliquent chez les femmes?

Quelle image reflètent-elles après leur acte?

IV-REVUE DE LITTERATURE ET CADRE THEORIQUE DE REFERENCE

1 -revue de littérature

La littérature sur les femmes délinquantes reste pauvre et ne bénéficie que de peu de validation empirique surtout dans les pays d'Afrique. Elle l'est d'autant plus lorsqu'il est question d'études sur les trajectoires de vie des femmes criminelles et violentes. Selon Kokoreff (2005), ces trajectoires de vie ne représentent pas un chemin tracé d'avance, mais bien le résultat d'interactions complexes entre l'individu et son monde social.

1-1-Recension des écrits liés aux facteurs explicatifs

A cet effet, certains ont analysé le phénomène à partir des facteurs explicatifs. Nous nous referons à Harrati, Vavassovi, Villerbu (2005) qui informent sur ces situations complexes qui entourent le comportement violent

des femmes. Ils soutiennent que ces comportements pourraient être induits à des troubles pathologiques et autres évènements vécus antérieurement, insurmontables et ingérables. Selon eux, le faible statut économique, la pauvreté et l'incapacité à faire face aux stress favoriseraient l'expression de cette violence.

Backer (2009) souligne que la conduite violente des femmes résulte du fait de la pauvreté et au manque d'accès à des possibilités scolaires et professionnelles sans perdre de vue le fait que davantage de crimes et délits violents surviennent suite à l'abus de substances selon Mc Keown (2010) ,40% des femmes qui ont commis des actes de violence ont agi sous l'emprise de drogues ou d'alcool au moment des faits et serait un facteur très prédictif de leur récidive avec violence Putkomen, Komulainen ,Virkkunen, Eronen et Lonnqvist (2003).

Quant à Cario (1992), il estime que les femmes criminelles n'ont pas un mode opératoire homogène et unique et que la compulsion motivationnelle serait à l'origine de la plupart de leurs actes, compulsion provoquée et /ou accentuée par les maladies mentales spécifiques. En un mot, elles ont une mauvaise représentation des conflits psychiques selon l'auteur et qu'elles ont tendance à passer à l'action lors d'un conflit interpersonnel selon Pollock et Davis (2005).

1-2-Etudes réalisées sur la perspective du genre et criminalité

Contrairement aux premiers auteurs, si nous analysons le phénomène dans une perspective de résultat d'un excès de féminité, du genre ou d'égalité de sexe, d'autres auteurs comme Pruvost (2008) et Heritier (1996) considèrent que cela est le signe de l'appropriation d'un pouvoir qui confère une citoyenneté à part entière aux femmes du point de vue de la stricte égalité de sexe. Selon eux, il existerait des femmes à cœur d'homme qui jetteraient le trouble et déplaceraient les normes jusqu'à éroder les fondements même du principe de

monopole masculin. C'est donc à juste titre que Sjoberg et Gentry (2004) nous révèlent que « tout comme les hommes, les femmes sont capables de violence. A mesure qu'augmente la liberté des femmes, il en va de même pour leur violence »

1-3-Etudes réalisées sur les paramètres de spécificité du phénomène

En identifiant les paramètres et autres variations importantes liées à la spécificité de leurs actes ou de leur conduite violente, il faut signifier que les femmes préfèrent bien souvent les couteaux et les instruments contondants aux armes à feu (7%) des femmes utilisent des armes à feu contre (19%) chez les hommes selon Harlow (2001). Elles sont donc moins susceptibles de porter des armes à feu Nurge (2003), elles commettent les crimes qui donnent lieu à des voies de faits simples et les voies de faits graves Pollock et Davis (2005) et les crimes contre la propriété Doherty et Ensminger (2006).

- Elle passe à l'acte de manière non planifiée Sommers et Baskin (1993).
- Sous l'effet de la colère Cortoni (2009).
- leurs trajectoires criminelles tendent à présenter la caractéristique « âgecrime » :
 - -Une augmentation marquée en début de la période d'adolescence.
- -Un pic au milieu de l'adolescence jusqu'à la fin de la période d'adolescence ou en début de l'âge adulte.
 - -Un déclin avant le milieu de la trentaine Piquero (2008).

1-4-Etudes réalisées sur la perspective de la variation du phénomène

Hors mis les facteurs explicatifs et autres paramètres liées à la spécificité et à la notion d'égalité de sexe de la conduite violente des femmes, d'autres auteurs ont étudié la femme criminelle à l'aide de paramètres associés à la persistance dans le crime, à la fréquence, à la gravité de leurs actes. Ce sont entre autres Block, Blockland, Werf et Niewbeerta, (2010) qui s'accordent à dire que les femmes commettent en moyenne moins de délits ou crimes et qu'il aurait une certaine constance quant à leur fréquence :

-Elles sont donc majoritairement dans le groupe des « *sporadic offenders* » c'est-à-dire celles qui commettent plus de crime occasionnel et moins présentent dans le groupe définit comme la plus chronique « *high rate desisters* ».

-on y trouve beaucoup de variations. Certaines d'entre elles ont une initiation tardive selon Delisi (2002) et d'autres un début plus précoce

En ce qui concerne leur identité sociale, il faut dire que lorsqu'un individu décide d'adopter un comportement antisocial comme c'est le cas de ces femmes criminelles, cela entraine des conséquences négatives sur leur vie telles que l'effritement social qui peut déboucher sur le risque de la récidive Nagin et Paternoster (2000).

Ces écrits sur la conduite violente des femmes sont d'une pertinence certaine. Les plus grands indicateurs de l'implication des femmes dans la criminalité sont le chômage, la pauvreté et la toxicomanie. Tous ces éléments, s'ils peuvent engendrer la violence, la favorisent en retour.

Cependant, d'autres facteurs peuvent être considérés lorsqu'un individu suit un cheminement antisocial. Par exemple la personnalité criminelle ou la consommation de drogue par la mère peuvent prédisposer à des comportements impulsifs et agressifs. Par ailleurs, les écrits mentionnent peu les difficultés liées à la reconstruction identitaire de celles-ci, à la différence de celle des hommes

La présente étude se propose de mettre l'accent sur les motivations, expériences, parcours, et l'identité sociale des femmes criminelles.

2- Cadre théorique de référence

Diverses explications des conduites violentes sont fournies par les théoriciens de la délinquance. Certains auteurs se sont particulièrement intéressés aux modèles d'apprentissage qui pour nous expliquent le mieux le phénomène de la violence. Ce sont :

2-1-Théorie de l'apprentissage social

Cette théorie fait référence aux habitudes et connaissances que nous acquérons en société à travers les relations avec autrui et l'environnement. Elle montre comment les actes courants s'acquièrent en observant les autres. Ceci permet à l'individu de copier ou reproduire des actions d'autres individus vus comme des modèles. Des recherches se sont appuyées sur cette théorie d'Albert BANDURA cité par Born pour montrer que des individus témoins de scènes de violence risquent d'en faire usage à leur tour. A celle-ci s'adjoint la théorie du choix rationnel.

2-2- Théorie du choix rationnel

Selon précurseurs de cette approche, tout acte intentionnel est volontaire procédant à un choix. L'explication d'un phénomène social passe par l'analyse des motivations du concerné. Pour qu'un acte atteigne son aboutissement, il faut un commencement, un déroulement et une fin conduisant les acteurs à faire un choix, choix qui dépend du calcul, bénéfice ou avantage actuel ou futurs. Le choix que ces femmes font vise un but qui est l'obtention d'une satisfaction pour résoudre un problème ou un conflit qui se pose.

Outre le cadre théorique, la compréhension de la violence des femmes suppose que soient présentés les objectifs et hypothèses et le cadre opératoire qui mettent en relief les différents variables d'explications du phénomène.

V-OBJECTIFS, THESE ET HYPOTHESES DE RECHERCHE

1- Objectifs de la recherche

La présente étude se donne un objectif général et des objectifs spécifiques:

1-1 Objectif général

- Etudier les causes sous-jacentes aux violences des femmes à travers une étude biographique pour mieux comprendre le phénomène et l'image qu'elles reflètent après le forfait.

1-2 Objectifs spécifiques

- Identifier les facteurs explicatifs qui les amènent à la violence criminelle.
- Comprendre les transformations identitaires qui surviennent à la suite de leurs actes.
- Analyser les comportements émergeant de ces transformations identitaires.

2-Thèse

Les comportements antisociaux des femmes mettent en évidence les mutations dans nos sociétés africaines ou les valeurs socio-morales et l'autorité sont remises de plus en plus en cause.

En effet, étant considérée comme l'être inférieur et incapable de se défendre, la femme est battue, brimée et violée. La réponse à cette situation qu'elle considère injuste est le recours à la violence comme moyen d'expression à une situation antérieure ou pour satisfaire des besoins d'ordre financiers. Ce

mécanisme d'apprentissage des comportements antisociaux des femmes s'apparente aux théories de l'apprentissage social et du choix rationnel.

3- hypothèses de recherche

1-La participation aux activités criminelles de certaines femmes s'explique par le fait qu'elles ont été marquées par des évènements majeurs qui les ont prédisposés à la violence.

2- Les actes qu'elles ont commis ont des impacts sur leur identité sociale.

4-Cadre opératoire

Ce cadre met en exergue les indicateurs suivants :

Première hypothèse

Variable indépendante : évènements majeurs

Variable dépendante : la violence criminelle

Deuxième hypothèse

Variable indépendante : les actes commis

Variable dépendante : l'identité sociale

Indicateurs des variables dépendantes :

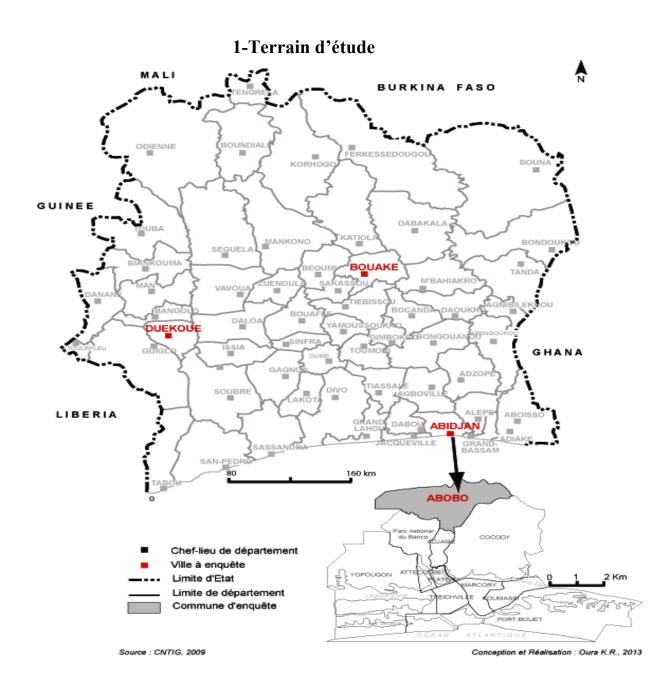
Indicateurs	Critères
la violence criminelle	Auteurs Co-auteurs
l'identité sociale	Déni de reconnaissance Sentiment d'échec Repositionnement identitaire

Indicateurs des variables indépendantes

Indicateurs	Critères
Evènements majeurs	Expériences Motivation Parcours vécu
Acte commis	Meurtre Tentative de meurtre Coup mortel

CHAPITRE II: CONSIDERATIONS METHODOLOGIQUES

I- TERRAIN, POPULATION ET ECHANTILLON



Dans le cadre de ce projet de thèse, nous avons choisi comme champ d'étude, les villes d'Abidjan, de Bouaké et de Duekoué. Dans la recherche d'information pour élucider notre sujet, cette partie du travail va comporter les phases suivantes :

- La présentation du cadre de l'enquête
- La justification du choix de ces localités
- Les différentes parties de la recherche.

1- présentation du cadre de l'enquête

Abidjan

Ville la plus peuplée de l'Afrique de l'ouest francophone avec 6 351 086 habitants, Abidjan, capitale économique de la Cote d'Ivoire s'étend sur une superficie de 57 755 hectares. Cette ville cosmopolite est située en bordure du golfe de guinée et de la lagune « n'doupè » (la lagune à l'eau chaude) future lagune ébrié.

Selon cette tradition ébrié, le nom Abidjan ou « Abijean » découlerait d'un quiproquo. Un vieil homme les bras chargés de branchages revenant de son champ rencontra un blanc en perdition et celui-ci demanda au vieil homme le nom du village le plus proche. Le vieil homme ne parlant pas la langue du blanc comprit qu'on lui demandait ce qu'il faisait en ces lieux. Il s'enfuit en criant « min tchan m'bidjan ». Ce qui signifie « je reviens de couper des feuilles ».L'homme blanc crut avoir eu la réponse à sa question posée et inscrit sur son carnet Abidjan.

Cette ville est divisée en 02 parties : Abidjan nord composé de Abobo, Adjamé, Yopougon, Williasmville, Plateau, Cocody, Attécoubé et Abidjan sud avec Koumassi, Marcory, Treichville, Port bouet. Petit village de pêcheurs du peuple Atchan, cette ville offre des espaces et de multiples possibilités d'expansion commerciale.

Bouaké

Situé au centre de la Cote d'Ivoire et à 350 km d'Abidjan, Bouaké était appelé Gbèkèkro jusqu'en 1900. C'est la deuxième ville la plus peuplée du pays avec 695 000 habitants et appelé capitale des populations d'ethnie Baoulé. La ville rendu célèbre à travers son carnaval fortement médiatisé jusqu'à la récente date avec une superficie de 71 788 km carré.

Avant les 20 siècles, le nom était « Gbèkèkloh » « kloh » qui signifie en Baoulé village, « village de gbèkè » en référence au chef Gossan Gbèkè ancien roi du XIX siècle. Selon les Akans de la région, les blancs auraient trouvé de la viande de mouton sèche « bouah kéhé » sur un foyer et le nom fut resté depuis lors.

Par contre,une autre version raconte que le nom du chef Kwa Gbèkè aurait subi des transformations pour devenir Bouaké. Ce charismatique, sage roi a suivi la reine Pokou et sa nièce Akwa Boni venu du Ghana jusqu'à leur installation dans le centre.Bouaké a pour quartiers Koko, Ahoungnanssou, Dares-salam, Nimbo, Air France, Kenedy, N'gattakro, Sokoura.

Duékoué

Ville de la Cote d'Ivoire proche du Libéria et de la Guinée, elle est située dans une zone forestière et montagneuse. Sa population est essentiellement constituée de wè et de guéré et est estimée à environ 72444 habitants. Cette ville comprend treize quartiers dont les plus represantatifs : carrefour, kokoman, latif, toguéi, guitrozon qui était au départ un village, pétit duekoué.

L'histoire révèle que le nom Duekoue ou « do koué » proviendrait de la forme d'une montagne située à la limite de la ville qui ressemblerait au dos d'un éléphant.

NB: Outre ces trois villes, nous nous sommes intéressées aussi aux femmes déjà judiciarisées dans les maisons d'arrêt.

1-2- justification du choix des localités

Nous nous sommes attelés au choix de ces trois localités en prenant en compte quelques éléments qui sont :

d'abord le choix d'abidjan repose sur le fait que la majeure partie des institutions étatiques s'y trouvent et elle renferme la plus grande maison d'arrêt du pays, l'insécurité est persistante presque dans toutes les dix communes. Cette insécurité a fortement augmenté depuis les troubles de 2004 et 2011 avec l'évasion récurrente des prisonniers et une forte hausse de trafic de drogue selon l'AFP du 26/06/2011.

Aussi, cette commune d'Abobo qui nous intéresse ne cesse de voir émerger diverses formes de violence dont la plus récente est « les microbes ».

- Ensuite le choix de Bouaké qui a été reconnu comme le bastion de la rébellion de 2002 avec des recrutements massifs de jeunes femmes et hommes pour le MPCI qui était un mouvement avec des exécutions massifs dès l'éclatement de la crise. Cette ville a connu des périodes d'insécurité les plus inquiétantes du fait des ex-rebelles venus de tous les horizons avec quelques-uns qui détiennent encore en cachette des armes de guerre selon le préfet de police que nous avons rencontré.
- Enfin Duékoué qui est connu pour son instabilité socio-politique avec des épisodes très sombres tels que les massacres du 29 mars 2011, le village de guitrozon en mai 2005, et le charnier du quartier carrefour en 2011. Au cours de ces massacres, les formes les plus extrêmes de violences criminelles ont été commises impliquant des femmes comme des hommes selon le journal le Monde du 03 avril 2011.

1-3- étapes de la recherche

Pour les trois sites, nous avons effectués des rencontres avec les différents responsables de maisons d'arrêt et autres acteurs de sécurité tels que les commissaires, responsables de droits de l'homme de l'ONUCI, UNPOL, des coordonnateurs du programme PASU et les différentes autorités de chaque ville. Ainsi, nous avons rencontré les femmes au sein des prisons avec notre autorisation pour constituer notre échantillon.

2-POPULATION

Le choix de la population d'enquête s'est fait auprès des structures ressources (tribunal, centre de détention et société civile pour le cas de Duékoué qui ne dispose pas de centre de détention...) en ce sens qu'elles y sont de façon représentative. Chaque participante a été rencontrée une fois avant afin que la recherche lui soit expliquée. Ce sont donc des femmes jugées, condamnées et/ ou libérées pour des actes de violence. Il s'agit essentiellement des récidivistes pour le simple fait que nous les considérons comme des criminelles d'habitude et pouvant avoir une trajectoire sociale consistant. Il s'agit aussi d'actes perpétrés en groupe ou en solitaire et ayant fait une ou plusieurs victimes. Nous avons également choisi de par leur coopération certains membres de leur famille car nous estimons que la qualité de la relation entre eux pourrait être très importante pour l'évolution de la personnalité morale de ces femmes du fait de leur rapprochement.

Leurs trajectoires sont reconstituées sur la base des différents stades de développement de celles-ci pour comprendre l'influence des évènements pouvant affecter leur personnalité.

Nous avons profité pour rencontrer les responsables du WANEF à Duékoué et autres responsables pénitentiaires.

3-ECHANTILLON

Compte tenu du fait qu'il s'agira pour nous de faire une étude de cas, nous allons limiter le nombre d'enquêté afin de mieux reconstituer leur trajectoire. L'échantillon se présentera comme suit :

-Douze (12) femmes dont des ex-combattantes, des détenues.

Quatre (04) personnes proches des femmes enquêtées.

- société civil (ONG œuvrant dans le domaine du genre, droits de l'homme qui est le WANEP basé à Duékoué et personnels pénitentiaires.)

La population d'enquête est donc composée de plusieurs catégories de personnes. L'échantillon a été conçu sur la base d'un choix raisonné.

L'échantillon est d'une part fait par boule de neige pour la simple raison que seule l'administration pénitentiaire nous a mis en contact avec les enquêtés qui à leur tour nous ont orienté vers quelques-uns de leur proche et d'autre part par choix raisonné en ce qui concerne les ONG tel que le WANEP et les responsables pénitentiaires.

II-METHODES DE RECHERCHE

Dans le cadre de notre étude, nous avons privilégié trois (03) méthodes qui vont nous permettre de mettre l'accent sur le vécu des acteurs, leur culture mais également d'en relever les ressemblances et les dissemblances.

1- méthode ethnographique

Nous avons eu recours à cette méthode pour mieux comprendre nos enquêtés à travers la culture. Il était primordiale pour nous d'intégrer cet environnement dans lequel apparait la violence afin de comprendre les

différentes situations qui engendre la violence. Nous nous sommes servis de cette méthode pour décrire et interpréter l'aspect multifactoriel de phénomène de la violence.

2- Méthode phénoménologique

Cette méthode révèle l'expérience telle qu'elle est vécue par les acteurs pour en extraire l'essentiel. Elle nous a permis de relever les différentes manifestations des actes criminels et l'explication que l'on pourrait donner au phénomène

3- Méthode clinique

Lagache (1949) définit cette méthode comme « l'étude de la conduite humaine individuelle et de ses conditions (hérédité, maturation, conditions physiologiques et pathologiques, histoire de vie), en un mot, l'étude de la personne totale en situation ». Nous l'avons utilisé pour étudier la conduite de ses femmes. Cette conduite peut être adaptée ou inadaptée. Cela requiert de la part de l'observateur un engagement et une analyse de cet engagement.

III-Instruments de recueil des données

1-Recherche documentaire

La recherche documentaire permet d'aborder le terrain avec un ensemble de connaissances sur le sujet et de pouvoir circonscrire notre objet d'étude.

Ce travail a consisté à faire des lectures de rapports et conventions, d'ouvrages et revues scientifiques, d'ouvrages méthodologiques des périodiques mais également à rencontrer des personnes et autorités disposant des informations pertinentes ayant un lien avec notre objet d'étude. Ce sont des

responsables d'administrations pénitentiaires, procureurs, détenues, commissaires et responsables de l'ONUCI... etc.

2-Entretien

Dans ce travail, nous avons eu un échange semi dirigé de type récit de vie pour recueillir les informations. Cette technique permet de situer le parcours des interviewées au sein de leur histoire personnelle en tenant compte des processus, des expériences ainsi que du sens donné à leur implication. Certains thèmes plus précis ont été explorés notamment les relations familiales et sociales, les expériences d'abus, d'événements de vie significatifs, le statut social après forfait. Aussi une fiche signalétique a été élaborée. Son objectif c'est d'obtenir un portrait démographique et un profil des participantes. Cette fiche a servi à recenser l'âge, l'état matrimoniale, le degré de scolarité, le nombre d'enfants, la profession avant l'acte, le délit, la durée de la peine. C'est aussi un processus de communication verbale c'est « une tête à tête oral entre deux personnes dont l'une transmet à l'autre des informations recherchées sur un problème précis» N'DA (2006). Ainsi donc pendant cet échange, l'interlocuteur exprime ses perceptions, ses interprétations, ses expériences, tandis que le chercheur, par ses questions ouvertes et ses réactions facilite cette expression, évite que celle-ci s'éloigne des objectifs de la recherche.

3-Questionnaire

Cette technique consiste à poser par écrit, à des sujets, une série de questions relatives à une situation, à leur opinion, à leur attente et à leur niveau de connaissance. Ce sont des questions préétablies ouvertes et fermées pour recueillir des informations sur le phénomène étudié.

IV -Méthodes d'analyses des données

Nous avons opté pour l'analyse de contenu en ce sens qu'elle vise la description objective, systématique et quantitative de contenu manifeste des communications. Nous avons eu recours à celle-ci pour approfondir les données de l'enquête qualitative en analysant dans les dires des enquêtés les insistances, les persistances des mots dans leur langage.

Selon Kelly (1986) celle-ci est une approche discrète à la fois de collecte de données et de mesure. En effet, soutient-il : « l'analyse de contenu propose d'étudier les communications que les gens ont produits et de poser des questions à ces communications en servant d'une stratégie de vérification systématique.

La plupart des stratégies de recherche en analyse de contenu veulent répondre à la question suivante : qui dit quoi, à qui, comment et avec quel effet ».

V-Conditions sociales de l'étude

Si l'on reconnaît qu'un travail scientifique ne peut se faire sans difficultés, il peut paraître inutile de mentionner les obstacles. Cependant, le fait de les mentionner peut être utile pour les recherches futures. Il faut noter que les difficultés majeures rencontrées étaient sur le site de Duékoué.

D'abord, les documents administratifs tels que les statistiques ne sont pas disponibles dans les différentes localités que nous sommes passés. Il nous était très difficile d'analyser le phénomène en termes de données et chiffres et d'entrer en contact avec les enquêtées.

Ensuite la population reste hostile, méfiante et réticente surtout celle de Duékoué quand il s'agit de répondre aux questions liées à la violence. Elle

justifie cela par le fait que ce sujet reste complexe et traumatisant pour certains à cause des récentes crises vécues.

Aussi, la population attend toujours des retombés financiers de notre part. D'ailleurs lors d'une rencontre organisée avec les femmes ayant appartenu aux groupes d'auto défense à Duékoué, une dame s'est refusé de répondre à nos questions parce que selon elle les étudiants qui y vont pour des travaux ne leur donnent rien.

Enfin les quelques difficultés liées aux ressources financières qui par moment nous faisait défaut à cause de la cherté de la vie. Voici ainsi relevé les difficultés majeures que nous avons rencontrées.

Conclusion partielle

La lutte contre la violence est un enjeu national majeur qui va au dela de la mobilisation de moyens que l'Etat se donne. C'est un phénomène préoccupant qui met en exergue l'effritement du tissu social. Lutter contre cette violence c'est combattre toutes les formes possibles qui puissent exister et permettre à tout individu d'avoir droit à la sécurité et à l'intégrité physique mais également matériel.

Ce travail donc qui traite de la violence criminelle de la femme va repérer les facteurs qui génèrent ce phénomène, qu'ils soient d'ordre socioculturel ou économique, les manifestations et les répercussions dans cette seconde partie.

DEUXIEME PARTIE:

RESULTATS

CHAPITRE III- MANIFESTATIONS DES VIOLENCES CRIMINELLES DES FEMMES

I-DESCRIPTION DES FORMES DE VIOLENCE CRIMINELLES DES FEMMES

Il est important de souligner que la violence est un phénomène de masse qui affecte toutes les sociétés. Elle se situe à deux (02) niveaux : elle montre l'incapacité individuelle d'intégration de son auteur mais également le dysfonctionnement global d'une société se trouvant dans l'incapacité d'intégrer ou de satisfaire tous ses citoyens. Cela génère des transformations massives de comportements dont les violences criminelles. A cet effet, la parole a été donnée aux auteurs pour décrire les types d'actes qu'ils commettent au travers d'entretien semi dirigé. Ces résultats qui suivent sont les fruits d'un travail conduit individuellement sur la thématique de ces violences criminelles au féminin.

1-Prévalence de l'activité criminelle chez les femmes selon l'âge Tableau 1-Prévalence de l'activité criminelle chez les femmes et l'âge

Acte	Vol qualifié	Tentative	Complicité	Homicide	Coups	total
âge	avec violence	d'homicide	d'homicide		mortels	
15-20		1	1			2
21-25	1	1		1		3
26-30				1	1	2
31 et	1			4		5
plus						
total	2	2	1	6	1	12

Source : enquête de terrain 2014

Ce tableau présente la prévalence de l'activité criminelle des femmes et leur âge. Il indique la proportion des actes criminels tels que le vol qualifié, la tentative d'homicide, l'homicide, la complicité d'homicide en fonction de l'âge. Porter une arme (à feu ou blanche) se battre à coups de poing pour commettre l'acte sont les activités violentes qui ont été les plus rapportées.

Sur les douze cas étudiés, l'acte le plus dominant est l'homicide volontaire (6 cas sur les 12). Les 50% des femmes reconnaissent avoir été auteur d'homicide volontaire. En effet, cette proportion remonte au début de la trentaine avec 41% des cas. Cela signifie que les femmes s'impliquent tardivement dans les agressions portant atteinte à l'intégrité physique. L'âge varie donc entre 25 et 30 ans.

Quand à celles qui sont coupables de faits portant sur les propriétés telles que le vol, la proportion est de 16%. Elles rapportent avoir commis leur premiers actes délictueux ou consommé de la drogue dès 08 ans. Elles avaient respectivement 12 et 14 ans quand elles furent arrêtées pour la première fois.

Tableau 2 : Prévalence de l'activité criminelle selon le niveau d'études

Acte Niveau	Vol qualifié avec	Tentative d'homicide	Complicité d'homicide	Homicide	Coups mortels	total
d'étude	violence					
analphabète	2			3		5
primaire		1	1	1	1	4
secondaire		2		1		3
supérieur						0
total	2	3	1	5	1	12

Source enquête de terrain 2014

Ce tableau dégage la prévalence de l'activité criminelle selon le niveau d'étude. Il faut signifier que 5 cas sur les 12 étudiés sont analphabètes, 4 autres n'ont que le niveau primaire contre 3 ayant atteint le cycle secondaire.

D'une manière générale, elles ont majoritairement un niveau d'instruction réduit. Cela constitue des barrières qui les mènent à avoir d'énormes difficultés à trouver un emploi.

Tableau 3 : Prévalence de l'activité criminelle selon le statut professionnel

Acte Activité	Vol qualifié avec	Tentative d'homicide	Complicité d'homicide	Homicide	Coups mortels	total
professionnelle	violence					
Sans activité	2	2	1	2	1	8
Secteur			1	1		2
informel						
Structure		1		1		2
privée						
Fonctionnaire						0
d'Etat						
total	2	3	2	4	1	12

Source enquête de terrain 2014

Ce tableau met en exergue l'activité professionnelle et les actes de violences des femmes que nous avons étudiées. Sur 12 cas étudiés, plus de la moitié est sans activité professionnelle. Partant de ces remarques, l'insertion professionnelle envisagée selon une qualification est quasiment impossible pour elles.

Le travail, bien qu'apparaissant comme une nécessité économique est un gage d'insertion et de réinsertion sociale. N'étant pas insérées socialement, cela ouvre la porte à tous les vices comme oisiveté et vagabondage.

2-Profil personnel et social

Sur les 12 cas étudiés, il y'a celles que l'on pourrait surnommer « *les clientes déviantes*». Elles inscrivent la prison dans leur parcours bibliographique pour des délits qui sont le reflet d'une forme de marginalité à cause de leur récidive et leur situation sociale précaire. D'où le terme « *clientes déviantes* »

qui marque le perpétuel retour en prison et celles qu'on pourrait qualifiées d'occasionnelles.

Elles n'ont obtenu aucun diplôme ou ne sont pas allées à l'école encore moins bénéficier de formation professionnelle.

- elles n'ont pas d'emploi stable.
- elles ont eu leur premier enfant avant 20 ans.
- Elles ont soit fugué, mendié, consommé la drogue ou vécu dans la rue au cours de leur adolescence plus d'une fois.

II- Typologies des violences selon les localités

Les violences criminelles impliquant les femmes que nous avons étudiées varient d'une localité à l'autre.

1- Formes de violences criminelles impliquant les femmes à Abidjan.

Issues de toutes les communes et des villes environnantes, elles sont inculpées pour les cas d'incendie volontaire, de complicité de meurtre, d'homicide, de coups et blessures et de crimes organisés .Les communes comme Abobo avec son phénomène de microbe impliquant des filles mineures est le plus souvent cité comme l'un des quartiers les plus insécurent de la ville d'Abidjan .

2- Formes de violences criminelles impliquant les femmes à Bouaké

Dans cette localité du pays connue pour être le bastion de la rébellion de 2002, il y'a eu une mutation des formes de violence en ce sens que les femmes ont pris une part active dans les nouvelles formes de violence. Elles sont citées comme auteures ou co-auteurs de braquage, de vol à main armées, de vol de moto et vendeuses très actives de drogue et de coups et blessure suivi de meurtre dans les quartiers comme le commerce, dar-es-Salam, broukro... Elles sont utilisées pour servir d'appât à l'endroit des victimes en arrêtant les véhicules et moto pour solliciter de l'aide ou elles sillonnent les quartiers pour identifier les victimes suivies d'agression et d'assassinat ou de viol.

3- Formes de violences criminelles impliquant les femmes à Duékoué

Selon les autorités en charge de la sécurité à Duékoué, les femmes bien qu'étant beaucoup victimes de violences basées sur le genre (VGB), certaines sont citées dans les agressions portant atteintes à l'intégrité physique telles que l'infanticide, les coups et blessures, les tentatives d'homicide et quelques cas de complicité de braquage avec violence.

Ces cas sont fréquents dans les quartiers comme Toguéi, Pétit Duékoué et sur les axes en ce qui concerne le braquage. Les cas ainsi présentés, nous allons relever les ressemblances et /ou les différences.

Il faut signifier que la perpétration des actes criminels dans ces différentes localités ne diffère pas d'une région à une autre. Par contre, la procédure ou la façon dont ces actes sont gérés diffère.

A Duékoué, la majorité des cas de violence sont réglés à l'amiable et surtout quand il s'agit de la même communauté. Aucune plainte n'est déposée et par conséquent aucune action judiciaire n'est intentée à l'encontre des auteurs. D'aucun croirait que la violence au féminin n'est pas un fait réel à Duékoue

Pourtant, les chiffres noirs sont en hausse en matière de violence impliquant les femmes.

Les femmes de Duékoué et de Bouaké que nous avons étudiées ont longuement milité au sein des groupes armés pendant la décennie de crise en Côte d'Ivoire avec une parfaite maitrise des techniques et armes de guerre, celles qui sont à Abidjan n'avaient jamais milité au sein d'un quelconque groupe armé. Ce sont donc de simples civiles.

Il est important de signifier que les femmes de Duékoué n'avaient jamais été incarcérées à cause du règlement à l'amiable qui prime contrairement à celles de Bouaké et d'Abidjan qui purgent des peines dans des maisons d'arrêt.

Ces femmes provenant de régions différentes se rejoignent sur le fait qu'elles sont pour la plupart des récidivistes .Qu'elles soient incarnées ou jamais, nous avons découvert lors de nos entretiens que chacune d'entre elles avait déjà commis un délit auparavant mais quelque fois bénin.

L'interprétation que l'on pourrait faire de ces analyses c'est que dans les régions qui ont servi de bastions aux différents protagonistes armés pendant la crise, les femmes ont été beaucoup utilisées comme soldats. Cela peut s'expliquer par l'inversion des rôles entre l'homme et la femme. Elles se substituent aux hommes et n'hésitent pas à prendre seules des initiatives telles que braquer et au pire des cas tuer.

CHAPITRE IV : FACTEURS EXPLICATIFS DES VIOLENCES CRIMINELLES.

La violence est un phénomène social c'est-à-dire qui s'observe dans toutes les sociétés. De ce fait, se sont un ensemble de facteurs qui interagissent entre eux pour produire la violence. Ce sont ces différents facteurs que nous nous sommes attelez à chercher à travers nos entretiens.

Au vu des résultats de l'étude conformément à ses objectifs, nous proposons d'avancer quelques éléments de discussions liés au phénomène.

Histoires de vie en fonction des variables (motivations, expériences et parcours)

Pour mieux comprendre le comportement violent de ces femmes, il est nécessaire d'analyser leur récit de vie à l'aide des variables (motivations, expériences et parcours).

Le parcours

Le parcours sous-entend tout chemin, trajet ou itinéraire pouvant obligatoirement déboucher sur le comportement violent ou une décision judiciaire. Cela implique la précocité (âge) des actes et les variétés telles que la multiplication des délits bénins ou graves, le mode de vie marginal et autres pratiques illicites et ces différents cas qui suivent en font foi.

Nous allons ensuite analyser le processus de construction identitaire de ces femmes à partir de la théorie de la gestion rationnelle de soi de (BAJOIT 1997; 2000). Cette gestion rationnelle de soi consiste à mettre en œuvre une capacité de se parler de soi même, d'expliquer ce qui lui est arrivé, ce qu'il a fait, ce que les autres lui ont fait (BAJOIT 2004). Selon lui, « l'être humain est sujet quand il met en œuvre sa capacité de gérer les tensions entre ce que les

autres attendent de lui et ce qu'il attend de lui-même, et qu'il se construit en individu et acteur dans la société ».

Les tensions que ces femmes subissent les poussent à travailler sur une ou plusieurs sphères identitaires de (**BAJOIT 2003**) pour avoir l'estime pour elles - mêmes et la reconnaissance des autres. Se sont :

- *L'identité assignée*: ce que l'individu pense que les autres attendent de lui, ce qu'il pense devoir faire pour être reconnu par les autres.
- *L'identité engagée*: ce que l'individu est et devient vraiment, les engagements qu'il a pris envers lui-même et qu'il est en train de les réaliser concrètement de par sa conduite.
- *L'identité désirée*: ce que l'individu voudrait être, les projets identitaires qu'il voudrait réaliser, ce qu'il pense devoir faire pour s'accomplir.

- Etude de cas 1

Histoire de vie

H1: 30 ans s'est retrouvée graduellement dans la rue à l'âge de 08 ans et vivant de petits vols et trafics. Elle a grandi avec sa mère au quartier Doukouré situé à Yopougon qui est un quartier précaire et dangereux d'Abidjan. Elle séjourne en prison pour complicité d'homicide. Née d'un père inconnu, elle n'a jamais été à l'école. Dans la cour, il y' avait de la bagarre, les filles se prostituaient sans compter la drogue. A six (06) ans elle mendiait. Inscrite dans une école de danse à 11ans, elle pratiquait le pic Pocket dans les bus en se rendant à port bouet. Devenue danseuse professionnelle à 19ans, elle était devenue pourvoyeuse de ressources pour toute la famille. Elle a eu ses premiers rapports sexuels à 19 ans. Elle se reconnait comme une grande bagarreuse.

L'acte a eu des conséquences négatives sur sa vie et celle des autres membres de sa famille selon ses propos. Elle ne reçoit aucune visite des parents et se sent abandonné par tous et cela la décourage d'entreprendre une vie normale.

Circonstances du crime

C'est d'ailleurs à la suite des bagarres qu'elle a eu à commettre son forfait. »Il y'a avait un gars à yaosséhi qui me draguait et je ne l'aimais pas. IL me fatiguait à tout moment et un jour je suis allée informer mon groupe avec qui j'ai l'habitude de me défendre, nous on se bat en groupe oh. Donc je suis partie avec eux pour le frapper et il est mort. Comme on est tous connu dans le quartier, la police est venue nous prendre. Ma famille et moi on a eu des problèmes ».

Le sujet ici n'arrive pas à intégrer les règles instituées par la société. Ce qui signifie qu'elle ne parvient pas à concilier son identité engagée à son identité désirée. C'est un sujet anomique.

Identité assignée; pour ce sujet, même au prix d'une désapprobation sociale, elle est prête à renoncer à tout.

Etude de cas 2

Histoire de vie

H2: 22 ans, la jeune femme est à sa 3^{ème} incarcération. De la possession, vente et consommation de drogue, elle a fait la MACA à Abidjan avant de se retrouver à la prison civile de Bouaké pour braquage de moto, née d'un père burkinabé et d'une mère ivoirienne. Après le décès du père à 05 ans elle a rejoint la grande mère, devenue servante à partir de 8 ans et s'est retrouvée dans la rue à 11 ans, elle est entrée en contact avec la drogue (héroïne et cocaïne) à partir de 13 ans, elle a eu son premier enfant à 14 ans, elle s'est fait enrôlée par un groupe de rebelles qui étaient à l'armée rouge, parfaite maitrise des armes à feu dès 15ans. Elle a repris la vente de drogue après la crise pour un

copain suivit des vols à main armées. Elle justifie sa déviance par le décès de ses parents. Elle n'a aucune nouvelle de ses proches et compte retourner à la vente de drogue après sa sortie. Elle n'a pas de projet de vie.

Circonstances de l'acte

« Mon vié père m'a dit qu'il était en galère de lui trouver marchandises. C'est dans ça je suis partie sur terrain et j'ai tendu embuscade pour prendre une moto avec fusil qu'il m'a donné et quelqu'un m'a reconnu donc la police m'a pisté pour me trouver»

Il en est de même pour ce sujet. Il intègre du moins ou pas du tout les normes sociales.

Identité assignée : Cela fait d'elle un sujet rebelle au point de renoncer à la vie et ses normes sociales.

A la question de savoir qu'est-ce —que cela fait d'avoir les regards surtout méprisant des autres? Elles répondent à l'unanimité que cela a peu d'importance à leur yeux.

Etude de cas 3

Histoire de vie

H3: 20 ans, la jeune femme est inculpée pour complicité de meurtre. Elle avait déjà commis l'infanticide auparavant qui est resté impuni. Née à abobo baoulé d'un père béninois et d'une mère burkinabé, elle a été recueillie par sa grande mère trois (03) mois après ma naissance. A quatorze (14) ans, elle va vivre avec la rivale de sa grand-mère avec qui elle s'entend très peu. Elle a pratiqué la mendicité, la fugue, les vols à l'étalage et autres bagarres de rue avant de rencontrer son premier homme avec qui elle a eu un enfant à 15 ans et ensuite une seconde grossesse. Elle ne reçoit pas de visite des parents. Elle affirme bien se sentir en prison que dehors parce que là-bas elle n'a pas de

problème avec qui que ce soit et elle compte aller au Burkina. Elle se sent abandonné par tous mais n'est pas affecté par la prison encore moins le regard des autres.

Circonstance du dernier délit

« Le père de mon enfant est venu me chercher au pallier ou je vivais avec ma camarade et il y'a eu une bagarre entre nous. Le voisin est venu intervenir et mon ami a arraché le couteau de cuisine qui était dans ma mains pour le piquer »

Ce sujet n'est aucunement affecté ni par la prison encore moins ce que pensent les autres à son sujet. Avec une adolescence ponctuée de ce que l'on pourrait appeler petite délinquance, ce sujet est aussi anomique car il n'intègre pas les règles prescrites pour une vie en société.

Identité assignée: les éléments convergeant entre ces récits sont une adolescence délinquante avec des délits tels que la mendicité, le vol à l'étalage, le pickpocket, la vente et la consommation de drogue dès le bas âge, une incarcération attendue et évidente faisant d'eux des sujets rebelles qui renoncent à tout quel qu'en soit le prix à payer.

Tout comme les autres cas, celui-ci présente la même courbe: née d'une relation contestée, elle a été précocement séparée des parents (3mois après la naissance) qui l'a conduit à des délits bénins avant d'aboutir au plus grave qui est l'homicide.

Note de synthèse

• Les motivations

La motivation est un processus psychologique qui cause le déclenchement, l'orientation et le maintien d'un comportement.

Parlant de motivation dans notre travail, il faut entendre toutes situations pouvant susciter en ces femmes le comportement violent. Elle renferme les notions comme la colère, la vengeance, l'agressivité, le manque de maitrise de soi, l'abus de substances psychotropes les maladies mentales et même le besoin.

A ces motivations, nous joignons les histoires de vie suivantes qui correspondent.

Etude de cas 4

Histoire de vie

H4, 29 ans est elle aussi incarcérée pour avoir assassiné son conjoint par électrocution avec qui elle partageait la vie. Née à Abobo et issue d'une famille nombreuse, elle dit avoir vécu une enfance paisible et sans incident majeure. Elle a avoué être sous l'effet de la colère quand elle a agi. « Je ne veux plus jamais faire palabres avec les gens pour ne plus avoir de problème mais quand je m'énerve je ne peux plus m'arrêter et personne ne peut m'arrêter sans que je finisse ce que je veux ».

Circonstances du délit

« Un jour, après une sortie en boite avec mon mari, il a demandé à manger et je lui ai répondu que j'étais fatiguée. Il s'est fâché et il a commencé à me frapper comme d'habitude. Mais cette fois j'ai décidé de réagir parce que j'étais trop en colère avec alcool mélangé, je l'ai limé avec le ventilateur qui était en marche».

Affecté par la colère et l'absorption d'alcool, le sujet n'arrive pas à mettre ensemble son identité engagée et son identité désirée. Malgré sa vie familiale paisible comme le révèle le récit, elle vit un déni d'accomplissement personnel. Elle est prise entre doute et espoir l'empêchant ainsi de se réaliser.

Identité engagée : le sujet bien que ayant l'envie de changer de vie, elle a tendance à aller jusqu'au bout de son choix. Cela fait de lui un sujet conservateur qui n'entreprend aucune action concrète pour se réaliser.

Etude de cas 5

Histoire de vie

H5, élève en classe de 3^{ème}, cette jeune fille de 20 ans ,deux (02) tentatives d'homicide sur le petit ami et une autre, père décédé à l'âge de 15ans en classe de CM2 ,elle a vécu chez son oncle paternel après le décès du père avec huit (08) autres enfants , bagarres fréquentes à la maison suivi de blessures, premier rapport à 17 ans, ,elle a perdu l'estime de ses proches. Elle a l'intention de continuer les études et devenir plus tard agent d'eau et foret, soulagement après l'acte suivi de regret plus tard.

Circonstances des faits

« C'était un après- midi et la fille en question est passée devant notre porte en prononçant des paroles provocatrices et ça m'a énervé et j'ai pris un couteau et je suis passée à la boutique pour acheter une larme aussi et je me suis rendue chez elle pour lui montrer à qui elle a affaire. En toute sincérité je voulais la tuer. Elle a eu la chance et les gens sont venus nous séparer ».

Ce sujet bien qu'elle n'arrive pas à concilier son identité engagée et son identité assignée, elle nourrit l'intention de tout reprendre à zéro afin de pouvoir s'accomplir et réaliser son rêve qui est de devenir un agent des eaux et forêts.

Identité désirée: le sujet compte apporter des innovations à sa vie en recommençant tout et sur de nouvelles bases tout en s'efforçant de maitriser son agressivité.

Etude de cas 6

Histoire de vie

H6, 38 ans, une ex combattante qui était autrefois redoutée par ses compagnons de lutte au sein des groupes d'auto défense pour ses actes d'atrocités. Une femme pas comme les autres selon ses coéquipiers. Elle reconnait avoir pris une part active dans les violences à Duékoué. Née d'un père étranger (libérien) et d'une mère ivoirienne, arrêt des cours au CM2, avait déjà tenté premier rapport sexuel à dix-huit (18) ans avec un premier fils (présentement elle en a quatre 04), 04 meurtre du fait de la crise socio-politique, elle a intégré les groupes d'auto défense par vengeance et devenir militaire après intégration dans l'armée, parfaite maitrise des armes de guerre, tentative d'empoisonnement de son conjoint sous l'effet de la colère selon ses dires suivi de regrets.

Circonstances de l'acte

« Mon mari a perdu un pied à cause de la crise et il est devenu un poids pour moi et sans revenu, il me surchargeait avec ses bavardages à tout moment. Un jour il m'a traité de prostituée et ça m'a fait fâcher donc je voulais me débarrasser de lui en même temps. C'est dans ça j'ai mis médicament qui tue sourit là dans l'eau pour lui donner. Il n'est pas mort parce qu'il a bu petit. En tout cas je ne regrette rien mais je ne vais plus recommencer»

Tout comme les autres cas, celui-ci présente la même courbe ; une conciliation difficile entre l'identité engagée et l'identité désirée. C'est un sujet que l'on pourrait qualifier de diviser.

Identité désirée: la répondante se rend compte que ses actions et décisions ont des répercussions négatives sur elles et accepte de ne plus recommencer. A la question de savoir si elle a des rêves à réaliser? Elle y répond de façon affirmative. Celui de devenir soldat même si l'âge ne lui permet pas de le faire. Elle désire désormais vivre conformément aux règles sociales.

Etude de cas 7

H7: enseignante de 34 ans, elle est l'ainée d'une famille modeste de huit (08) enfants son père était fonctionnaire à la CITELCOM et sa mère était commerçante à Abobo Anonkoua. Elle a eu une vie de famille pleine et paisible selon ses propos. A l'âge de dix-sept (17) ans elle s'est mariée et a eu deux (02) enfants. Elle a arrêté les cours en classe de 1ère. Après quelques années de vie commune, le conjoint était devenu violent et se sont quittés après neuf (09) ans de vie commune. Elle a obtenu un poste d'enseignante dans une école primaire et reçois la visite de ses parents (frères et sœurs). Elle reconnait avoir agi sous l'effet de la colère. Ayant perdu l'espoir au début, elle tente de se repositionner socialement après avoir rencontré un garde pénitencier qui a changé sa vie en lui donnant la force de se battre pour aller de l'avant et se marier plu tard avec ce dernier pour recommencer une nouvelle vie.

Circonstances de l'acte

« Un monsieur était venu uriner sous la fenêtre de ma chambre et papa et moi nous lui avons fait la reproche. Il a mal prit et a commencé à porter main à mon papa. Je suis partie le défendre et deux passants nous ont aidés à le frapper. C'est comme ça qu'il est mort à la suite des coups ».

Ayant souvent l'intention de ne pas s'accomplir à cause de son acte qui l'a conduit en prison, ce sujet compte se repositionner à travers le mariage. Elle prévoit de se marier à la sortie de prison et fonder une famille.

Identité désirée: cette répondante reste soumis aux exigences des proches afin d'être reconnu par les parents et la société toute entière en dépit de son passage carcéral. Elle mène donc des actions de bonne conduite pour y parvenir. Elle ne se reconnait d'ailleurs pas comme étant bagarreuse ni violente.

Etude de cas 8

H8, à 43 ans, elle est inculpée pour avoir enlevé un bébé en vue de le vendre à un couple sans enfant et assassiné un autre gamin. A 43 ans, elle est issue d'une famille de dix (10) enfants. Elle a quitté les parents pour se rendre à Abidjan chez une tante à (13) ans. Avec une enfance paisible, elle s'est mariée à 19 ans avec 02 enfants. Elle a contracté un second mariage et c'est le fils de ce dernier qu'elle a assassiné et enlevé un autre bébé. Elle a affirmé ne jamais commettre de délit auparavant. Elle ne reçoit pas de visite et se sent oublié et perdue.

Circonstances de l'enlèvement

« Une fille est venue me voir et m'a dit de l'aider à faire un avortement. Je lui ai donc proposé de l'aider et de récupérer le bébé à la naissance. J'ai pris le bébé pour aller le vendre à un couple pour avoir un peu d'argent pour faire du commerce et c'est comme ça que la maman m'a dénoncé ».

Le sujet se rebelle le moins possible et cherche à se conformer aux exigences qui lui sont imposées afin de vaincre le déni sociale et pouvoir se repositionner comme étant membre à part entière de la société.

Identité désirée: bien que intégré auparavant avec une vie de famille remplie, elle compte se réintégrer davantage en se soumettant aux règles de bonne conduite afin de vite sortir et trouver un emploi.

Etude de cas 9

Histoire de vie

H 9: 25 ans, elle se retrouve dans la même cellule que sa mère, elle a eu successivement deux (02) conjoints qui étaient des voleurs à mains armées devenus pères de ses quatre (04) enfants. Née à Abobo, Elle vivait de don que les ONG et les CARITAS faisaient à la famille. Elle a connu son premier

homme à 13 ans. Elle a arrêté l'école à 15 ans pour travailler dans les boites de nuit et les bars. Elle a été escorte de touristes pour des raisons économiques. Elle participait aussi aux différentes activités de ses compagnons braqueurs. Elle a aussi vendu la drogue pour ceux-ci et était dépendant de l'alcool. Elle ne regrette rien de tout ce qui s'est passé ne reçoit pas de visite. Elle n'a pas de projet de vie.

Circonstances de l'acte

« J'étais allé voir mon copain qui était absent et son camarade que j'ai trouvé m'a donné le transport pour rentrer à Abobo et il m'a aussi offert à boire. Après ça il voulait coucher avec moi et comme j'avais bu beaucoup, j'ai pris une bouteille et après l'avoir cassé je l'ai piqué dans le cou avec ça ».

Ce sujet ne parvient pas à concilier son identité engagée avec son identité désirée. Le sujet se dit bien en soi mais perverti par ses conjoints, elle est vue comme une « moins que rien, juste bonne à tout faire alors que je ne suis pas comme ça. J'aimerais que les gens me laissent les approcher et ils sauront que je suis une bonne personne avec de bonnes valeurs. » selon ses dires ;

Identité assignée: ce sujet souffre d'un déni de reconnaissance sociale. Ce refus de ses proches et même de la société de comprendre et tolérer ses agissements l'affecte énormément.

Les expériences

Ce sont les évènements vécus par une personne et qui sont susceptibles de lui apporter un enseignement ou de la transformer. Ce sont les abus sexuels, les cas de maltraitance ou de prostitution, le proxénétisme...

Les histoires de vie qui suivent témoignent de ces expériences vécues.

Etude de cas

Histoire de vie

H 10, 40 ans, analphabète et grande mère, récidiviste notoire, elle est incarcérée pour la troisième fois et partage la même cellule numéro 11 avec sa fille d'une vingtaine d'année. Elle a vécu avec sa grande mère parce qu'elles étaient attachées l'une à l'autre. Elle a été victime d'abus sexuel au CM2 de la part de son directeur d'école et a commencé la prostitution à 16 ans suivie d'une vie de rue. Elle a passé 14 ans en prison lors de sa première incarcération. Après sa sortie, elle s'est retrouvée à nouveau dans la rue et a repris le vol à main armée. Elle est à la Maison d'Arrêt pour la 3ème fois pour vol d'une unité centrale. Elle n'a aucune relation avec le monde extérieur et elle fait les petits travaux pour avoir l'argent.

Circonstances du dernier acte

« Je suis allée braquer le bureau d'un juge pour envoyer l'argent à ma fille qui était en prison et c'est comme ça qu'on m'a arrêté ».

Analyse de cas

Cette répondante a connu une vie d'enfance parsemée d'expériences traumatisantes telles que l'abus sexuel, la prostitution qui l'a conduit à la déviance. Devenu anomique à cause de ses événements vécus, elle a du mal à concilier son identité assignée et son identité désirée.

Identité assignée : elle vit en dehors de la société parce qu'elle n'arrive pas à intérioriser les normes prescrites par la société.

Etude de cas 11

Histoire de vie

H11, avec une enfance paisible selon ses propos, elle est incarcérée pour homicide sur mineur à l'aide de liquide inflammable. A 25 ans et analphabète, elle est née à Abobo, et a toujours vécu avec son père et les autres frères et sœurs. Après la mort de sa mère, Elle a été victime de maltraitance de la part de sa belle-mère, avant de rejoindre sa grande sœur à l'âge de quatorze (14) ans.

Elle est tombée enceinte à dix-sept (17) et contraint de quitter la maison. Elle regagne le domicile de sa sœur quelques années plus tard et commet son crime à l'aide d'un produit inflammable. Crime qu'elle qualifie d'accident. Elle reçoit la visite des autres membres de la famille et même de certains amis et copines du quartier. Mais seulement qu'elle est découragée de sa personne. Elle estime ne plus avoir la joie de vivre et être vraiment déçue de la vie.

Circonstances de l'acte

« Mon beau a apporté un liquide inflammable dans un bidon de son travail à la zone industrielle de Yopougon et j'ai décidé d'allumer le feu avec ça. J'ai donc dit à ma nièce de venir m'assister, le liquide a explosé et blessé grièvement ma nièce qui est décédée à la suite de ces blessures ».

Analyse du récit

Le sujet tient énormément à faire bonne presse auprès de ses proches. Elle est encouragée par tous grâce aux liens qu'elle garde avec les autres qui se traduisent par les visites régulières.

Identité désirée : elle est prête à renoncer à son attitude anti conformisme pour se racheter et entreprendre une nouvelle vie malgré le fait que la reviviscence de ses actes peut déboucher sur des changements de comportement tel que la rechute.

Etude de cas 12

Histoire de vie

H12, caissière de formation, elle est incarcérée pour avoir tenté d'empoisonner et d'assassiner son conjoint. Elle a vécu avec ses parents jusqu'à l'âge de12 ans. Elle a arrêté les cours en classe de 3ème pour suivre une formation professionnelle. Elle a rencontré quelqu'un à l'âge de vingt (22) ans et elle a aménagé avec lui pendant dix (10) ans. Elle a été déjà victime de blessure par balle de la part du conjoint. Seule sa mère vient lui rendre visite parce que les autres n'ont plus de considération pour elle. « Cela m'affecte énormément et je ne veux pas être rancunière envers qui que ce soit donc je n'en veux à personne mais moi-même. A la sortie, je continuerai à faire du bien autour de moi et chercher à travailler ». Elle regrette tout ce qui est arrivé.

Circonstances de l'acte

Il faut retenir qu'elle a refusé par 2 fois de raconter les circonstances de son acte.

Le sujet bien qu'étant en prison reste attaché aux valeurs et normes sociales en évitant de les transgresser.

Identité désirée : la répondante tient à vivre le plus conformément possible à ses désirs en se mettant à la disposition des autres afin de faciliter son acceptation au sein de la famille et la société.

Note de synthèse sur les transformations identitaires chez l'ensemble des groupes

Identité assignée

Dans ce groupe, même si les répondantes disent être insensibles aux regards négatifs de la société, mais en réalité elles en sont affectées. Malgré cela elles ne renoncent pas pour autant à ce mode de vie marginale. Elles s'y accrochent en reportant ultérieurement le changement que l'on attend d'elles. La violence et la prison apparaissent comme inévitables pour elles.

Identité désirée : ayant des rêves et projets, l'ensemble des répondantes de ce groupe tient à travailler, fonder une famille afin de se rapprocher aux normes sociales à travers la concrétisation des engagements pris et les attentes de la société en vue d'un repositionnement identitaire et d'une amélioration de l'image de soi. Elles se projettent donc dans l'avenir.

3-2-Identitéé engagée

Dans le groupe de femmes que nous avons étudié, ni la prison ni les actes de violence n'ont modifié l'image que quelques-unes ont d'elles-mêmes. Elles considèrent que leur incarcération est une erreur et elles ne s'identifient pas aux autres « vraies criminelles ».

Est-ce que la prison a eu une influence sur votre image?

D'autres répondent « non parce que je ne suis pas criminelle et d'ailleurs, il a fallu que je vienne ici pour rencontrer quelqu'un qui m'aime pour de vrai et on va se marier quand je serai sortie. Je ne me considère pas comme criminelle en tout cas ». Elles ne sont pas affectées et elles pensent bien prouver à leur sortie ou même étant incarcérées qu'elles peuvent réaliser des choses bien plus qu'elles le pensaient en portant assistance et secours financiers à leur codétenue. Cependant, leur situation judiciaire qui ne soit pas régler les inquiètent de peur de perdre tous ses acquis.

Note de synthèse

Nous avons analysé les différentes histoires de vie à l'aide des variables comme parcours, motivations et expériences. Les variables à partir desquelles les récits sont analysés ont été sélectionnées de façon théorique. Cette diversité des trajectoires n'est pas sans conséquences puisqu'elles sont annonciatrices de comportements déviants.

Il convient aussi de noter que notre étude s'est appuyé sur les récits de vie des individus que nous avons interrogé. Nous avons obtenu d'elles des informations qui leur concernent. Ces informations ont été exposées, comparées et analysées pour relever les ressemblances et les divergences d'une vie à une autre.

I- FACTEURS LIES A LA MOTIVATION

Ce sont toutes les situations pouvant susciter en elle le comportement violent. La crise qu'a traversée la Cote d'Ivoire pendant ces dix dernières années a fragilisé l'économie mais également la société toute entière. Les femmes ne sont pas restées en marge de cette situation de précarité, surtout quand on sait qu'elles sont les plus affectées par les conflits armés.

En effet, nous avons fait ressortir des situations qui constituent des entraves importantes à l'intégration sociale de ces femmes sans toutes fois considérer ces situations comme étant exclusives au phénomène de la violence.

1. Colère

Considérée comme acquise ou innée, la colère est difficile à situer car les points de vue divergent entre les psychologues et les biologistes.

En effet, elle a été l'une des notions les plus employées par les enquêtées pour justifier leurs actes. La majorité a affirmé « être poussée par la colère tout comme la jalousie et l'impulsivité ». Elles utilisent la colère et l'impulsivité comme étant un élément incitant à la violence mais également pour justifier leurs actes. La quasi-totalité d'entre elles attaquent impulsivement sans réflexion préalable.

Outre la colère, il y'a la vengeance et la jalousie qui incitent plus les femmes à recourir à la violence que les hommes. D'ailleurs plus de la moitié des répondantes avec lesquelles nous avons travaillé ont manifestement exprimé ces sentiments de colère, de jalousie et de vengeance pour agresser des victimes qui le plus souvent proviennent de leur entourage.

2-Facteurs socio-économique

Le problème crucial qui ressort des cas que nous avons étudié concerne la situation financière de ces femmes auteurs de violences criminelles.

En effet, la majorité d'entre elle n'a pas une situation économique satisfaisante. Certaines vivaient de petites « débrouilles» et d'autres d'œuvres de charité collectées dans des églises Le comportement agressif intervient donc dans certains cas pour exprimer le besoin de combler ce déficit qui existe entre elles et les autres. C'est le cas de l'une des répondantes qui affirment agresser que ceux qui ont « un peu parce qu'ils en ont de trop ».

Dans ce cas de figure, elles justifient leurs actes par les conditions de vies précaires dues au fait qu'elles ne travaillent pas, qu'elles ne sont pas allées à l'école ou qu'elles n'ont pas de moyens pour démarrer une activité commerciale.

3-Abus de substances psychotropes

Reconnu comme des troubles courants, l'absorption de substances psychoactives avant le crime peut entrainer des déficits légers ou graves sur le plan comportemental. L'alcool est d'ailleurs en tête des produits psychoactifs consommés avant le crime. Ces déficits contribuent à un large éventail de problèmes comme le manque de maitrise de soi et une mauvaise tolérance aux frustrations par conséquent le sujet peut adopter des comportements agressifs. Etant donné que certaines de nos répondantes vendaient et consommaient de la

drogue et l'alcool, nous n'excluons pas ce facteur car pouvant suffisamment rendre compte du comportement violent de certains sujets. Car l'une de nos répondantes était dépendante de l'alcool en est la parfaite illustration.

Outre ces facteurs ci-dessous, nous pouvons citer les conflits armés.

Les différentes crises socio-politiques qu'a traversées la Cote d' Ivoire à multiplier les situations motivantes aux comportements à risques. En effet, ces crises ont favorisé l'entrée d'armes de guerre, d'armes légères et de petits calibres sur le territoire ivoirien et beaucoup de jeunes hommes comme femmes en ont utilisé à des fins personnelles.

En outre, les jeunes filles qui ont été enrôlées au sein des groupes de milices ont bénéficié de formation rigide au maniement d'armes et surtout quand on sait que ces armes n'ont pas été rendu par tous, leur utilisation à tort et à travers fait grandir l'insécurité surtout à Bouaké selon les dires du préfet de police que nous avons rencontré. Ces cas sont réels et ils en existent au sein de notre échantillon

II-FACTEURS RELATIFS AUX EXPERIENCES

Ce sont toutes les formes d'abus ou autres événements pouvant transformer ces femmes au point d'opter pour l'agressivité.

1- Reviviscence d'évènements traumatisants

Le comportement agressif des femmes pourraient être induits à certaines situations complexes comme les évènements vécus antérieurement, insurmontables et ingérables. Nous pouvons citer entre autres les sévices corporels, les abus sexuels, la maltraitance, la prostitution...

En effet, elles sont davantage à risques d'être affectées par ces évènements au point d'opter pour le chemin de violence comme moyen d'expression. Ces femmes rencontrent d'énormes difficultés pour accéder aux traitements adaptés à leurs traumatismes et étant donné que le traumatisme et la violence sont bien souvent inter reliés, la plupart d'entre elles basculent dans la violence.

Parmi nos répondantes, certaines ont été exposées à des évènements difficiles. Elles ont subies des abus sexuels dès l'âge de 08 ans et d'autres contraintes à la prostitution par des conjoints ou proche proxénète à seulement 13 ans.

Ces cumuls de désavantages au cours de leur vie compromettent leur développement social et personnel.

II- FACTEURS LIES AUX PARCOURS

Ici, nous nous intéressons aux différents chemins empruntés par celles-ci et qui débouchent sur le comportement violent.

1-Monoparentalité et faible contrôle parental

Autre facteur marquant, c'est la monoparentalité. Le plus souvent, ces femmes ont vécu avec un seul parent manquant ainsi l'affection et l'autorité parentale; condition qui n'est pas assez favorable pour mener une bonne transition vers le statut adulte. En effet, la famille en nous inculquant les valeurs montre le chemin à suivre, nos premières expériences sont vécues en son sein. Or lorsqu'elle même présente des lacunes et des fissures, cela peut troubler le comportement parce que l'enfant n'y trouve pas de repère, pas de sécurité et par conséquent pas de stabilité. Les filles sont les plus sensibles aux problèmes familiaux tout particulièrement en ce qui concerne la rupture.

1- Rapport conflictuel entre membres de la famille

Certaines ont été séparées de façon précoce avec l'environnement familial soit pour cause de décès, soit pour délibérément échapper à cet environnement familial peu satisfaisant pour se rattacher à des repères et constituer leur propre cellule familial. Cela débouche pour la plupart du temps sur des échecs qui les conduisent à une instabilité. C'est le cas de quelques-unes d'entre elles qui par deux (02) se sont retrouvées avec des conjoints braqueurs.

Un tel parcours débouche nécessairement sur un mode de vie marginal pour certaines qui s'illustrent de fort belle manière dans la précocité (âge) des pratiques illicites et d'autres dans la variété (nombre de fois) des actes délictueux...

.Si toutes les situations que nous venons de citer plus haut prédisposent et motivent les femmes à la violence, elles n'expliquent pas totalement le comportement de ces femmes en ce sens qu'elles sont libres du choix du chemin qu'elles décident d'emprunter.

Les différentes trajectoires que nous avons étudiées ont montré qu'elles sont les résultats d'interaction complexe entre l'individu et son environnement social. Cela justifie de fort belle manière notre cadre théorique qui repose sur l'apprentissage social et le choix rationnel. Cette diversité de trajectoires n'est pas sans conséquences puisqu'elles sont annonciatrices de difficultés telles que le déni de reconnaissance sociale, du faible estime de soi et/ ou de repositionnement identitaire.

CHAPITRE V: CONSEQUENCES DES VIOLENCES CRIMINELLES

La transgression des normes d'une façon générale affaiblit les liens (famille, société...) et affecte les auteurs. Ici, nous allons essayer de comprendre les transformations identitaire qui surviennent après l'effritement des liens engendré par leurs actes et comment elles intègrent la tension qui existe de la disparité entre l'attente sociale et leur attente personnelle. Nous allons nous inspirer de leurs différents récits de vie qui prend en compte la dimension pendant et après la prison pour une perspective interprétative (FORTIN 2000).

I- TRANSFORMATION SURVENANT A LA SUITE DES VIOLENCES CRIMINELLES

Le comportement violent témoigne le plus souvent et pour la plupart des cas étudiés d'une expérience sociale particulière pouvant entrainer des difficultés liées à la réinsertion sociale ou au repositionnement de leur identité. De ce fait, ce comportement violent peut contribuer à la mise en forme de trajectoires d'exclusion à travers la faible estime de soi (CHANTRAINE 2004) et de déni de reconnaissance sociale.

1- Déni de reconnaissance sociale

Ce déni survient en raison du parcours de l'individu. Certaines entretenaient des rapports conflictuels avec la société en termes de violation des normes, de leur mode de vie marginale et des pratiques illicites. Leur comportement les exclut de la société ainsi que de leurs familles respectives et la société les considère comme dangereux pour le maintien de la sécurité mais également pour le bien être de sa population. Ce qui explique le fait qu'elles ne reçoivent pas de visite d'un proche et n'ont aucune nouvelle de leur famille et

de façon délibérée ne prennent pas part aux quelques rares activités de réinsertions au sein de la prison. Cette situation ne les affecte pas pour autant parce que la prison paraissait comme inéluctable compte tenu de leur prédisposition à la violence.

D'autres par contre sont très affectées par la situation parce qu'elles affirment être si habitué à être entouré. Parmi elles, certaines tentent de s'améliorer afin de bénéficier de mesures atténuantes pouvant leur permettre de sortir le plus rapidement possible.

2-Faible estime de soi

L'estime de soi implique d'être conscient de ses qualités et de ses forces. Elle implique aussi d'être conscient de ses limites ou ses faiblesses en les acceptant, en essayant de trouver des solutions pour les surmonter. Ces femmes avec lesquelles nous avons travaillé n'ont pas conscience de leurs qualités et forces encore moins des limites et faiblesses malgré leur forfait. Le désespoir et la stigmatisation les poussent à renoncer à cette estime et les contraignent à la récidive. Elles ignorent qu'une bonne estime de soi est un gage de réussite individuelle mais aussi collective.

Peu d'entre elles essaient de se repositionner à travers une reconstruction de leur identité.

Dans ce groupe de femmes, quatre (04) ont commencé précocement par des actes plus ou moins insignifiants et la prison est comme la continuité d'une trajectoire déjà tracée. Nous allons donc essayer de voir comment elles se construisent leur identité à partir de ce que les autres pensent. Selon (**BAJOIT op cité**), on cherche tous la reconnaissance des autres pour ce que l'on fait.

II-IMPACT DES ACTES DE VIOLENCES ET DE LA PRISON

La violence même si elle est une forme d'expression pour ces femmes, n'est pas sans conséquence négatives sur les victimes, les auteurs et la société.

1- Victimes

Parmi les cas que nous avons étudié, cinq (05) leur victime ont perdu la vie. Pour ceux qui ont survécus, ils vivent avec des séquelles corporelles à la suite de l'agression avec des traumatismes et la peur. L'une de ces victimes a avoué vivre avec un affront qui est le fait de se laisser dominer et violenter par une femme. Il compte bien laver cet affront en étant plus tolérant envers les femmes parce qu'elles « sont plus dangereuses que le poison ».

2- Société

Ces femmes sont perçues comme étant les erreurs de la nature car le geste de commettre un crime contrevient aux perceptions sociales que l'on a de la femme. Etant associée à des valeurs sociales, cette image sociale se dégrade et remet en question leur capacité à élever les enfants et ainsi à former les citoyens de demain.

La violence quel qu'en soit l'auteur est une menace à la sécurité nationale et remet en cause la capacité de l'Etat à assurer la sécurité des personnes et des biens.

3- Auteurs

La conséquence de leur agissement tire sa source dans le Code Pénal et le Code de Procédure Pénale qui prévoient des punitions dont la privation de liberté. Ainsi, l'isolement et l'enferment sont les retombés immédiats de leurs actes de violence.

Outre ces mesures, la violence les éloigne de leurs proches qui refusent dans certains cas de les reconnaître comme faisant partie de la famille. Toute rupture de liens sociaux et familiaux débouche sur la récidive et le retour en prison se dessine pour elles.

Cependant, ce qui devait inquiéter c'est la proportion que prennent ces violences criminelles impliquant les femmes. Et pourtant les chercheurs s'y penchent peu surtout en Côte d'Ivoire, les associations de défense des droits de l'homme en mentionnent peu. Aucune action n'est menée dans ce sens et la Maison d'arrêt d'Abidjan en compte plus d'une centaine à ce jour dont les adolescentes inculpées pour homicide. Dans une perspective de sécurité publique, cette réalité doit être particulièrement préoccupante.

CHAPITRE VI- PROPOSITIONS DE SOLUTIONS

Les mutations sociales que connaît le monde font naitre des formes d'expressions telles que la violence qui s'accentue avec les tensions socio-politique. Certains pays comme l'Afrique du Sud en paye le prix fort avec environ 17000 meurtres par an selon la chaine de télévision française France 24.

Les autres pays ne sont pas à l'abri, même pas le nôtre qui est fragilisé par les récentes crises qu'il a traversé. La lutte contre ces violences devient une priorité pour l'Etat. Ainsi nous proposons des mesures pour aider l'Etat dans la mise en place d'une politique de sécurité durable gage d'une bonne gouvernance.

Pour mener à bien nos suggestions afin d'être plus réaliste et en conformité avec notre travail, il nous a été donné de recenser les souhaits et les propositions des femmes pour élaborer nos suggestions.

I- PRISE EN CHARGE EN MILIEU FERME

1-Réelle volonté politique

Concilier la punition et la prévenir la récidive, telle doit être le but de toute politique criminelle. Il faudrait que le législateur fasse en sorte que la nôtre soit adaptée aux besoins de la femme judiciarisées ou ayant des antécédents de violences en vue de réduire sa capacité de nuisance.

A ce titre, des services d'assistance sociales doivent être réellement misent en place afin de préparer les détenues à la vie post carcérale et à l'endroit de la population à accepter ces femmes. Des émissions doivent être crées informant la population sur le quotidien du détenu pour éviter la stigmatisation et le portrait anticipé causé par les paroles négatives et la méfiance sociale.

La collaboration entre l'Etat et autres O.N.G spécialisées dans la réinsertion socio professionnelle doit être primordiale.

2-Reconstruction identitaire à travers des projets

Des programmes pourraient être offerts par le Ministère de l'Emploi, de la femme, des affaires sociales et de la famille par l'entremise d'une formation diplômée. Ainsi ces projets permettraient à ses femmes en difficultés de se repositionner socialement. Ce programme doit prévoir aussi des activités de groupes permettant aux femmes de créer des liens entre elles afin de s'entraider au quotidien.

Outre cette action, il faut promouvoir la reconstruction de l'identité des femmes au sein du Centre Pénitentiaire Féminin par des visites familiales. Ces moments permettent aux femmes de se réinvestir de mettre en œuvre les outils de leur intégration familiale.

3-Réorganisation du système pénitentiaire

Il importe de réorganiser le système pénitentiaire en Côte d'Ivoire car celui-ci ne répond plus aux normes internationales en matière de capacité d'accueil et sanitaire. Malgré qu'il soit réhabilité, la promiscuité crée des conditions d'hygiène très précaires et les maladies comme la gale, les fièvres typhoïdes, le paludisme cohabitent avec les détenues. Elles se retrouvent à 26 détenues par cellules et certaines dorment à même le sol.

3-1 Renforcement des ateliers de formations

-Introduire des mesures de réinsertion qui ne soit pas obligatoirement privation de liberté

Il faut songer à rénover les ateliers de formation qui existent déjà. Elle consisterait à équiper les ateliers en matériels didactiques pouvant servir à un apprentissage.

La préformation sous-entend que les cours de mise à niveau allant de l'alphabétisation à la scolarisation véritable doivent se faire afin que ces femmes aient des prédispositions pour leur formation professionnelle. Aussi, faut-il les motiver à s'intéresser davantage à la formation à travers les prix et diplômes de participation voir aider les plus méritants à s'installer à la sortie.

Il faut également prévoir et proposer un choix multiple de petits métiers tels que l'élevage, la cordonnerie, la coiffure, le commerce, le maraîchage, la poterie ...etc.

3-2 Adaptation du programme interne

Il faut envisager la séparation des délinquantes primaires des récidivistes, les mineures des majeures mais également celles qui dépendent de drogue, d'alcool et autres troubles psychologiques. Celles- ci sont plus exposées au risque de récidive pour le simple fait que le programme interne ne soit pas adapté à leur traitement et prise en charge véritable. Il faut donc spécifier le traitement à chaque catégorie et leur traitement doit être en rapport avec les réalités du milieu ouvert afin qu'ils puissent s'adapter facilement que possible à la vie sociale.

II-PRISE EN CHARGE DES FEMMES EN MILIEU OUVERT

La prise en charge en milieu ouvert mettra en relief deux aspects : la cellule familiale et les projets de réinsertion. La société et l'entourage sont souvent enclins à rejeter ces femmes à cause de leurs actes de violence. Elles sont isolées et présentées comme des antisociaux, par conséquent incapables de

faire du bien et ne peuvent s'intégrer que dans leurs groupes de pairs délinquants. Il faudrait qu'une assistance leur soit accordée.

1-Cellule familiale

La famille constitue la société en miniature. L'éducation, les premières expériences sont vécues en son sein. Des actions doivent être menées auprès de celle-ci afin que la famille accorde son soutien. La famille doit être une aide financière et affective pour ces femmes. L'acceptation à nouveau en famille est donc un acte primordial, fortifiant et fondamental pour leur moral qui à travers cet acte se sentent honorées et appréciées.

Ainsi, la famille aura contribué à réduire le risque et le taux de récidive en aidant ces femmes à s'intégrer.

2-Prévention de la délinquance

Les poursuites engagées contre ces femmes sont une bonne chose, mais dans une culture carcérale qui encourage la contagion, il faut initier des travaux d'intérêt public pour les actes bénins et surtout éviter de manipuler, d'utiliser et d'inciter les jeunes à la violence. Il faut donc

- Renforcer l'autorité de l'état sur l'ensemble du territoire. Sensibiliser les populations sur les dangers liés à la circulation, à la conservation, à l'utilisation et à la manipulation des Armes Légères et de Petits Calibres(ALPC).
- Désarmer effectivement les civils et les milices détenant encore des armes.
- Sécuriser les stocks légaux (marquage, identification des armes à feu).

- Renforcer les capacités (formation et recyclage etc.) des forces de sécurité sur l'usage de leurs armes à feu et autres agents chargés de l'application des lois, ainsi que le personnel de la COMNAT.
- Renforcer le matériel de travail des agents de sécurité, sensibiliser la population sur les avantages d'une politique sociale gage d'une bonne gouvernance.
- Lutter efficacement contre le trafic de drogue et ses corollaires de formation de gangs, de violence et de maladies mentales provoquées par la dépendance.

TROISIEME PARTIE DISCUSSION ET PERSPECTIVES POUR LA THESE

CHAPITRE VII: DISCUSSION

Notre étude visait des objectifs suivants :

- Etudier les causes sous-jacentes aux violences des femmes à travers une étude biographique pour mieux comprendre le phénomène et l'image qu'elles reflètent après le forfait.
- Identifier les facteurs explicatifs qui les amènent à la violence criminelle.
- Comprendre les transformations identitaires qui surviennent à la suite de leurs actes.
- Analyser les comportements émergeant de ces transformations identitaires.

A partir de ceux-ci, des hypothèses ont été formulées :

- 1-La participation aux activités criminelles de certaines femmes s'explique par le fait qu'elles ont été marquées par des évènements majeurs qui les ont prédisposés à la violence.
- 2- Les actes qu'elles ont commis ont un impact sur leur identité sociale.

Les résultats que nous avons obtenus en tenant compte du cadre de référence qui explique la violence des femmes comme étant le fruit d'un apprentissage social et d'un choix librement opéré.

En effet, étant considérée comme l'être inférieur et incapable de se défendre, la femme est battue, brimée et violée. La réponse à cette situation qu'elle considère injuste est le recours à la violence comme moyen d'expression à une situation antérieure ou pour satisfaire des besoins d'ordre financiers. Ce .mécanisme d'apprentissage des comportements antisociaux des femmes s'apparente aux théories de l'apprentissage social et du choix rationnel.

.

La violence est couramment utilisée comme moyen d'expression par les femmes et l'explication que nous donnons à ce phénomène est multiple.

En effet, considéré comme le fruit d'un apprentissage social, ces femmes acquièrent progressivement les différentes formes de violence au cours de leur trajectoire. Ces formes peuvent provenir d'un parcours trop conflictuel, d'une expérience marquante et/ou d'une situation pouvant susciter l'agressivité telle que la consommation de substances psychoactives.

Outre ces faits, on peut également souligner les difficultés liées à la gestion de leur colère et agressivité. Ce cumul de désavantage fait preuve de leurs prédispositions à basculer dans la violence.

Plus encore , les facteurs de motivation et d'aggravation que sont les crises qu' a connu la Cote d'Ivoire a favorisé l'accès aux armes et à la formation de groupes d'auto- défense au sein desquels on trouve des femmes « hors normes » du fait de la gravité de leurs actes, capables de tous, violentes et sanguinaires.

Ainsi, les actes de violence perpétrés par le groupe de femmes que nous avons étudié se situent dans l'intervalle de la décennie des crises socio-politique. Parmi elles, certaines ont milité au sein des groupes d'auto- défense de Duékoué et d'autres dans les rangs de rebelles à Bouaké.

Néanmoins, cette expérience sociale peut entrainer des repositionnements identitaires chez certaines qui malgré tout tentent de se relever en améliorant leur comportement afin d'être accepter à nouveau par leur proche mais aussi un facteur susceptible d'anéantir d'autres en les contraignant à demeurer des marginales, sans penser à l'avenir.

En effet, le repositionnement identitaire dont il est question ici s'apparente au système canadien qui élabore des stratégies pour les femmes en difficulté. Des programmes nommés « Ma place au soleil » offert par le Ministère de la

sécurité du revenu et par Emploi- Québec(2003). Le programme consiste à former pendant 36 mois les femmes en difficultés pour leur repositionnement social. Ce programme prévoit aussi des activités de groupes permettant aux femmes de créer des liens entre elles afin de s'entraider au quotidien.

Outre le Canada, il y' a la France qui à travers les UEVF (Unités Expérimentales de Visites Familiales) initié le 26 septembre 2003 tente de reconstruire l'identité des femmes au sein du Centre Pénitentiaire Féminin de Rennes par des visites familiales de 6 heures à 48 heures chaque trimestre et 72 heures par an des proches dans l'enceinte de l'établissement dans des appartements de séjour. Ces moment sont offerts aux femmes de se réinvestir, de mettre en œuvre les outils de reconstruction de leur identité. Ces programmes se sont élargis aux établissements comme la maison centrale de Poissy et de Saint Martin de Ré.

De tels projets sont louables car ils permettent à ces femmes de rompre avec les contraintes de la dépendance et de la rechute.

Cependant, même si les résultats obtenus s'accordent avec le cadre théorique, nous pouvons relever les limites de notre travail comme toute œuvre humaine.

D'abord, avec la méthode biographique utilisée, les sujets avaient du mal à se raconter de façon chronologique car certains faits semblent être oubliés. Aussi, nous n'avons pas pu présenter l'évolution de phénomène dans le temps à travers des courbes.

Ensuite l'échantillon sur lequel nous avons travaillé était trop élargit.

Enfin, nous n'avons pas eu recours à des tests psychologiques, ce qui nous permet de suggérer de nouvelles perspectives pour les recherches à venir.

CHAPITRE VIII: PERSPECTIVES POUR LA THESE I-METHODOLOGIE ENVISAGEE

1-TERRAIN D'ETUDE

Outre les trois villes sur lesquelles nous avons travaillé, Nous travaillerons aussi dans la ville de Man qui est le chef-lieu de région à l'ouest de la Cote d'Ivoire et au camp pénal de Bouaké.

Eu égard à la crise de 2002, nous pensons que le choix de ces villes nous permettra de mieux circonscrire notre objet d'étude et de situer dans l'espace le phénomène de la violence criminelle impliquant les femmes.

2-POPULATION

Dans le souci d'avoir des résultats objectifs nous aurons à multiplier nos sources d'informations.

C'est ainsi que nous allons élargir notre population d'enquête en tenant compte des institutions leader intervenants dans le domaine des droits de l'homme et de maintien de l'ordre.

Notre population se présentera comme suit :

- -Les commissariats
- -Commandement Supérieur de la Gendarmerie Nationale
- -Direction Générale de la Police Nationale
- -Ministère de la Défense et de la Sécurité ;
- Ministère de la Justice ;
- -ONG (Lidho)
- -La police Judiciaire

- UN Pol, Onu ci
- Ex groupes d'auto-défense
- Plus de membres de la famille des enquêtées.
- La population civile.

Ministère de la femme, de la famille et de l'enfant.

3-ECHANTILLON

Compte tenu de l'absence d'une liste de personnes à interroger en fonction de notre sujet, et de l'importance des informations à recueillir, notre échantillon prendra en compte toutes institutions et personnes œuvrant pour la lutte contre la criminalité. Ainsi, la taille de notre échantillon va se présenter comme suit :

- -Les femmes impliquées dans les violences criminelles (10)
- -Les commissariats (02) par commissariats
- -Commandement Supérieur de la Gendarmerie Nationale (02)
- -Direction Générale de la Police Nationale (02)
- -Ministère de la Défense et de la Sécurité (02)
- Ministère de la Justice(02)
- -ONG (Lidho) (04)
- -La police Judiciaire (03)
- UN Pol, Onu ci (04)
- Ex groupes d'auto-défense (10)
- Plus de membres de la famille des enquêtées (02) par enquêtée.
- La population civile (08)

-Ministère de la femme, de la famille et de l'enfant (02).

Au total, notre échantillon pour la thèse sera de (60) individus.

4-METHODES DE RECHERCHE

Dans le cas de notre étude, nous allons privilégier les méthodes phénoménologique, comparative et ethnographique

a-Méthode phénoménologique

Elle nous permettra enfin de mettre l'accent sur le vécu (pratiques, perceptions, opinions, attitudes significations et représentations sociales) des violences criminelles et leurs impacts sur la société.

b-Méthode comparative

Dans le cadre de notre étude, elle peut nous permettre d'appréhender les ressemblances et /ou les différences relatives à l'état des lieux des violences criminelles au féminins. Elle peut également nous permettre de faire une étude comparative entre la politique criminelle mise en place en Côte d'Ivoire et ailleurs.

5-Techniques de recueil des données

1- Etude documentaire

Ce sont des écrits empiriques et théoriques relatifs à notre objet d'étude et auxquels nous aurons accès :

Il s'agira d'examiner les thèses, les mémoires, les périodiques, les journaux, les revues des lois et les ouvrages qui ont traité d'une façon ou d'une

autre des différentes politiques criminelles existantes dans la lutte contre la violence criminelle féminine, et d'autres documents pouvant nous être utiles.

2-Enquête

2.1. Entretien

Le choix de cet instrument pour la thèse nous permettra d'échanger avec les acteurs sans intermédiaires entre nous.

2.2. Questionnaire

Dans le cadre de la thèse, le questionnaire sera adressé aux personnes citées ci- dessus.

2-3- Tests psychologiques

Ceux –ci nous permettrons de mettre en évidence les facteurs relevant de la personnalité de nos enquêtés.

6- Méthodes d'analyse des données

Pour la thèse, les différentes données recueillies par les techniques et instruments de recueil ci-dessus énumérés seront analysées par trois méthodes complémentaires : l'analyse quantitative, l'analyse qualitative et l'analyse de contenu.

a- Analyse quantitative

Dans le cadre de la thèse, l'analyse quantitative permettra de faire la lecture de tous les tableaux après le croissement des variables et les interpréter. L'interprétation de ces différents graphiques nous permettra d'observer si possible l'évolution du phénomène.

b- Analyse qualitative

La méthode d'analyse qualitative quant à elle complète la méthode précédente. Elle recherche avant tout la qualité de l'information, elle s'oriente donc vers les causes explicatives. Elle cherche à cerner la nature du phénomène.

Elle s'intéressera à l'examen des discours, des opinions, des attitudes de nos

enquêtés.

c-Analyse de contenu

Pour la thèse nous compléterons ces deux (02) méthodes d'analyse par

l'analyse de contenu et aura le mérite d'approfondir les données de l'enquête

qualitative en analysant dans les dires des enquêtés les insistances, les

persistances des mots dans leur langage.

L'analyse de contenu sera employée pour mettre à nu les difficultés de

mise en place d'une politique criminelle à partir de la description qu'en font les

concepteurs (institutions).

II-ETAPES PREVISIBLES

Le travail à élaborer dans le cadre de la thèse, se fera en trois(3) grandes

parties essentielles:

Première partie : Cadre théorique et méthodologique

Chapitre I : Cadre théorique

Chapitre II : Cadre Méthodologique

Deuxième partie : Résultats attendus

Chapitre III : Manifestation du phénomène et facteurs explicatifs.

Chapitre IV : actions menées pour lutter contre ce phénomène.

Chapitre V : Forces et faiblesses de la lutte contre le phénomène

Chapitre VI: Conséquences

Troisième partie: Esquisse de proposition pour lutter contre le

phénomène

Chapitre VII: Propositions pour lutter contre les violences gage de bonne gouvernance

III: MOYENS A METTRE EN ŒUVRE

1- STRATEGIES

Conscient de la sensibilité du sujet de recherche, la stratégie va reposer sur l'enquête.

Cela consistera à déposer des demandes de stage dans toutes les institutions intervenant dans le cadre de la lutte contre la criminalité.

Lors de l'enquête, il s'agira pour nous de poursuivre notre récit de vie à travers des entretiens avec notre population cible et d'autres institutions en charge de la sécurité.

La participation aux activités quotidiennes des différentes institutions comme la police, la gendarmerie et autres permettra d'acquérir des expériences de terrain et d'autres informations utiles.

Nous ferons une étude comparative entre les types de violences que commettent les femmes en fonction des localités.

2-Chronogramme

Activités	Durée	Date de démarrage	Date de clôture
Recherche documentaire	6 mois	janvier 2015	juin 2015
Enquête	6 mois	juin 2015	décembre 2015
Traitements et analyses des données	6 mois	Décembre 2016	juin 2016
Rédaction de la thèse	6 mois	juin 2016	décembre 2016
Saisie et correction	6 mois	Décembre 2016	juin 2017
Production de la thèse et soutenance	5 mois	Juin 2017	décembre 2017

2- Devis estimatif

Désignation	Coût estimatif (en FCFA)		
Recherche documentaire			
Inscription dans les centres de documentation	100.000		
Achat d'ouvrages	400.000		
Connexion internet	100.000		
Séminaires	80.000		
Matériels d'enquête et de travail			
Ordinateur	500.000		
Dictaphone, disquettes et piles	100.000		
Ramettes de papiers et écritoire	50.000		
Ports USB, Clé amovible	20.000		
Imprimante	100.000		
Cartouche d'encre	150.000		
Frais de déplacements	100.000		
Personnes susceptibles de m'aider pour les terrains	700.000		
Cadeaux et gadgets pour les enquêtés	500.000		
Divers et imprévus	300.000		
Réception et cocktail de soutenance de thèse	300.000		
TOTAL	3.500.000		

CONCLUSION GENERALE

L'étude des violences criminelles impliquant les femmes que nous avons effectuée a montré l'ampleur du phénomène dans les différentes localités. Elles sont le plus souvent réglées à l'amiable dans les localités comme Duékoué. Des vols à main armées en passant par les infanticides, elles commettent des actes aussi graves que les hommes.

En effet, l'interprétation et l'analyse des données recueillies lors de notre enquête ont confirmé nos différentes hypothèses. Nous avons tenté de déceler certains facteurs qui n'étant pas exclusifs au phénomène de la violence des femmes mais aussi déterminants et motivants qui empêchent certaines de se repositionner socialement.

Ces facteurs influencent fortement et de façon négative leur identité et la récidive apparait comme inévitable pour elles. Tout ceci tient non seulement de la réviviscence des évènements, à l'interaction entre l'individu et son environnement social mais également aux nouvelles responsabilités que la société confère aux femmes et qui exigent d'elles des changements de comportement pour s'y adapter.

En effet, sous l'influence des stigmates de la prison, elles ont d'énormes difficultés liées à leur image. Rejetées par les proches et étiquetées par la société, elles s'isolent.

Cependant, certaines d'entre elles tentent de repositionner leur identité en améliorant leur comportement pour paraître meilleur aux yeux des proches et d'autres y renoncent parce que se sentant inutiles et irrécupérables.

En vue de favoriser leur intégration dans la société et contribuer à la lutte contre les violences, nous avons suggéré des mesures assurant aussi bien la prévention que le traitement. Il apparaît dès lors important d'assurer l'autonomisation financière des jeunes en général et en particulier celle des

femmes à travers une orientation professionnelle et la réorientation de la politique de réinsertion et de sécurité en renforçant les capacités des structures spécialisées.

Nous espérons plus tard pouvoir apporter plus d'approfondissement à une telle étude dont nous sommes conscients des limites.

BIBLIOGRAPHIE

DICTIONNAIRES

- Dictionnaire le Micro Robert de poche(1988), nouvelle édition revue, Paris: Robert, P 1011
- Dictionnaire le nouveau petit robert de la langue française (2007). Paris, 40ème édition.

Dictionnaire Universel, (1988), collection n° 28 édition n° 08 Edicef.

Littré E. (1973).Littré : Dictionnaire de la langue, T. 7. Gallimard/hachélém.

Ouvrages Méthodologiques

DURKHEIM, E. (1992). Les règles de la méthode sociologique. Paris : PUF.

- KELLY, M. (1986). L'analyse de contenu. In Recherche sociale, de la problématique à la collecte des données. Montréal : PUQ.
- N'DA, P. (2006). Méthodologie de la recherche de la problématique à la discussion des résultats : comment réaliser un mémoire, une thèse en science sociale et en Education, Abidjan : EDUCI. 2^{ème} éd.

Ouvrages et revues scientifiques

- BACKER, J (2009) Women and the criminal justice system: A Canadian perspective. Toronto, Edmond Montgomery Publication Limited 24.p 175-199.
- BAJOIT G, (1997), qu'est- ce que le sujet ? In G. Bajoit et E Belin (eds), contributions à une sociologie du sujet, Paris-Montréal: L'harmattan, p 113-130.

- BAJOIT G, (2004), Les jeunes en quète de sens dans un monde incertain, Actes du colloque Qu'attend-on des jeunes d'aujourd'hui? Les jeunes et leurs valeurs. Trois Rivières du 05 novembre 2004.
- BAJOIT G., (2003), Le changement social. Approche sociologique des sociétés occidentales contemporaines, Paris. Arman Colin
- BLOCK, C.R., BLOCKLAND, A-A-J, WERFF, V.D., NIEWBEERTA,P.(2010).Long-Term patterns of offending in women,Feminist. Criminology, vol 5(1), 73-107.
- CARDI, C. (2006). Trajectoires de femmes détenues: prison, ordre social et ordre sexué, violence(s) au féminin. Femmes délinquantes, femmes violentes, femmes déviantes. Cahiers de la sécurité, no 30 p, 41-68.
- CHESNAIS, J.C., (1981). La violence, Paris, Flammarion.
- D'AMOURS, Y. (1995). Le point sur la délinquance et le suicide chez les jeunes, Conseil Permanent de la Jeunesse, septembre 1995.
- DEGAULEJAC, V. (1987), La névrose de classe, Paris. Hommes et Groupes.
- DELISI, M. (2002), Not Just a boys club: An empirical assessment of female career criminals, 13 (4), 27-45.
- HARLOW, C. W. (2001). Fire arm use by offenders: bureau of justice statistics special report, Washington: department American of justice.
- HARRATI, S., VAVASSORI, D., VILLERBU, L. (2007) Etude des caractéristiques psychopathologiques et criminologiques d'un échantillon de 40 femmes criminelles, L'information psychiatrique, vol 83 (6),485-499.

- DOHERTY ET ENSMINGER (2006) Childhood behavior and adult criminality: Cluster analysis in a prospective study of African Americans. Quantitative Criminology, 22, p 193-214.
- HERITIER, F.(1996) ,Masculin /Féminin. La pensée de la différence, , Paris, Odile Jacob, p 291.
- KEOWN MC, (2010) Female Offenders: Assessment of risk in Forensic Settings. Aggression and violent behavior. vol 15, (6), 424-429.
- KOKOREFF, M (2005) « Toxicomanie et trafic de drogue. Diversité des cheminements et effets de génération au sein des milieu ».
- LAGACHE, D. (1949). Psychologie Clinique et méthode Clinique, L'évolution psychiatrique, Tome I, p 155-178.
- LEBLANC, M (1990). Le cycle de violence physique: trajectoire sociale et cheminement personnel de la violence individuelle et du groupe, Criminologie 23, 1, p 41-74.
- MAKARIOS, M (2007), Rase, Abuse and Female criminal violence. Feminist Criminology (2) p 100-116.
- MATLIN, M. W. (2001). La cognition: une introduction à la psychologie cognitive. Bruxelle: DEBOECK Université
- MICHAUD, Yves (1988). La violence, Que sais- je? No 2251, 4ème éd, Paris, PUF.
- NURGE, Dana (2003) « Liberating get limiting: The paradox of female gang Member ship », éd gangs and society: Alternative perspective. New York Columbia university press, p 161-181.
- PIQUERO (2008) "Taking stock of developmental Trajectories of criminal activity over the life course" The long view of crime: A synthesis of longitudinal research, New York: Springer.

- POLLOCK J. M. ET DAVIS S. (2005) the continuing myth of the violent female offender. Criminal Justice Review, 30(1), 5-29.
- PRUVOST, G. (2008), De la sergote à la femme flic: une autre histoire de l'institution policière, Paris, La Découverte.
- CARIO, R. (1997). La résistance des femmes au crime, aspect criminologique, L'Harmattan, coll Transdisciplines, p 15.
- CARIO, R. (1992). Femmes et criminelles. Toulouse: Eres.
- RICOEUR, P.(1985). Temps et récit, Paris, Gallimard, coll « points», vol III.
- SUTHERLAND Erwin (1947). Principes of Criminology. Philadelphia: J. B. Lippincon.
- TAJFEL H. and TURNER J. C (1986), The social identity theory of intergroup behavior, In S. Worchel and W. Austin (Eds), psychology of intergroup relation, 2nd éd, p 7- 24.
- SJOBERB, L., CARON,E. G.. Mothers, Monsters, Whores: women's violence in Global Politic. Londres et New york: Zed books.
- SOMMERS, I., BASKIN, D.R. (1993), the situational context of violent female offending. Journal of Research in Crime and Delinquency, vol 30, no 2, p 136-162.
- SUTHERLAND, E., (1947). Principe's of Criminology. Philadelphia: J. B. Lippincon.
- TAJFEL H. and TURNER J. C (1986), The social identity theory of intergroup behavior, In S. Worchel and W. Austin (Eds), psychology of intergroup relation, 2nd éd, p 7- 24.

Webographie

ALVARO, P. P. (1989), Analyse causale et récit de vie. Jeunes de la rue et prison: constructions subjectives de l'identité. Anthropologie et Société, vol 13, no 3, p 37-57. **Http://id.erudit.org/iderudit/015095** Ar.

CARDI, C. et PRUVOST G., (2011), « La violence des femmes: occultations et mises en récit.

Http://champpenal.revues.org/8039; DOI: 10.4000/champpenal.8039.

LE BODIC, C., (2011), Peut-on penser la violence des femmes sans ontologiser la différence des sexes ?

Http://champpenal.revues.org/8092; DOI: 10. 4000/champpenal. 8092.

LAROUCHE, A. (2010) Jeunes de la rue et prison: Constructions subjectives de l'identité. Criminologie, vol 43, no 1 p 31-56.

Http://id. erudit. org/iderudit/011488 ar.

MARITZA, F.- L. (2007). L'implication des femmes au sein des groupes armés contestataires: la déviance au service d'une entreprise citoyenne. Champ Pénal vol IV. Http://champpenal.revues.org/3173; DOI: 10. 4000/champpenal. 3173.

LANCTOT, N., (2005), Que deviennent les adolescentes judiciarisées près de dix ans après leur sortie du centre de jeunesse? Criminologie, vol 38, no 1, p 139-162.

STEPHEN, A. C., CATHERINE, E. K. et PEGGY, C. G. (2005), Les types de délinquantes: Une étude longitudinale des causes et des conséquences, Criminologie, no 1, vol 38 P 103- 138.

Mémoires

- GENUIT, P. (2007).La criminalité féminine: Une criminalité épicène et insolite. Réflexions d'épistémologie et d'anthropologie clinique.
- ROBITAILLE, M.- p. (2011), La pensée des femmes violentes: Les théories implicites liées au comportement violent.
- N'GORAN K. L. (2009), Violences exercées par les élèves sur le personnel enseignant et administratif en milieu scolaires en Côte d'Ivoire.
- JALLET, S. (2012). Etudes comparative des trajectoires criminelles des contrevenants sous responsabilité provinciale au Québec selon le sexe.

LAROUCHE, A.(2008),Les effets de l'expérience carcérale sur la construction identitaire des jeunes de la rue à Montréal.

Rapports

Fardeau mondial de la violence armée (2011).

Rapport de recherche: 2012-1 publié par le Centre National de Prévention du Crime (CNPC): Trajectoires criminelles de deux sous-échantillons de jeunes de l'Ontario qui font l'objet d'une décision judiciaire.

Rapport mondiale sur la violence (2002).

- Recherche sur la criminalité et la délinquance: une distinction selon le sexe, rapport présenté au Conseil Permanent de la Jeunesse le 29 Avril 1999 par DOYON, B. et BUSSIERES, M.
- Comprendre la violence exercée par des femmes, un examen de la documentation, programme des femmes purgeant une peine fédérale, Rapport no 23, Ottawa, Service Correctionnel du Canada(1995),SHAW,M. et DUBOIS,S..
- Les femmes et le crime organisé Rapport no 013 préparé pour la Division de la recherche et de la coordination nationale sur le crime organisé, Secteur de la police et de l'application de la loi 2010 par BEARE M.

ANNEXES

Votre participation à cette consiste à compléter une entrevue qui portera sur votre délit violent et votre histoire personnelle. Les renseignements que nous aurons recueillis auprès de vous resteront confidentiels.

Thème 1: Historique personnel

J'aimerais que vous nous parliez de votre enfance/adolescence.

Comment ça se passait à la maison?

Avez-vous été témoin/victime de violence?

Quelles étaient vos relations avec votre famille, vos amis, camarades scolaires, premier amoureux ?

Quelles sont les difficultés que vous avez rencontrées au cours de votre vie ?

Selon vous, y'a-t-il des éléments de votre histoire qui seraient reliés à votre acte de violence ? Si oui, lesquels ?

THEME 2: la reconnaissance sociale (déni, estime)

Comment vivez-vous le regard des autres après votre acte ?

Quelle est la nature de ces regards?

Qu'est-ce que cela vous fait d'avoir des regards méprisants ?

Votre acte a-t-il eu un impact sur vos relations?

Est-ce que tu te sens reconnu par tes proches après ce que tu as fait ?

Est-ce que ton acte a eu une influence sur ton image?

Comment te perçois-tu?

Comment et pourquoi le fait d'avoir été incarcérée a eu une influence sur la façon dont les autres te voient ?

THEME 3: sentiment d'échec/repositionnement identitaire

Pendant que tu étais enfermée, qu'est-ce que tu te voyais faire après ?

Est-ce que le fait d'avoir commis un acte de violence a eu un impact sur ce que tu es devenu ?

Ton acte a-t-il influencé tes rêves et tes projets d'avenir ? Si oui, comment ?

Est-ce que tu te projette dans l'avenir?

Y'a-t-il des éléments qui auraient un lien avec votre acte de violence que nous n'aurions pas abordé ?

Nous vous remercions pour votre disponibilité et votre participation à cette étude.

Table des matières
DEDICACEI
REMERCIEMENTSII
AVANT-PROPOSIV
SOMMAIREV
INTRODUCTION01
PREMIERE PARTIE: CONSIDERATIONS THEORIQUES ET
METHODOLOGIQUES03
CHAPITRE I : CONSIDERATIONS THEORIQUES
I-JUSTIFICATION DU CHOIX DU SUJET
1-Motivation personnelle
2- Pertinence sociale
3- Pertinence scientifique
II-DEFINITION DES CONCEPTS
Concepts explicites
Concepts implicites
III-Problème et questions de recherche
IV-REVUE DE LITTERATURE ET CADRE THEORIQUE DE REFERENCE
1 -revue de littérature
1-1-Recension des écrits liés exclusivement aux facteurs explicatifs

- 1-2-Etudes réalisées sur la perspective du genre et criminalité
- 1-3-Etudes réalisées sur les paramètres de spécificité du phénomène
- 1-4-Etudes réalisées sur la perspective de la variation du phénomène
- 2-Cadre théorique de référence
- 2-1-Théorie de l'apprentissage sociale
- 2-2- Théorie du choix rationnel

V-OBJECTIFS, THESE ET HYPOTHESES DE RECHERCHE

- 1- Objectifs de la recherche
- 1-10bjectif général
- 1-2 Objectifs spécifiques
- 2-Thèse
- 3- hypothèses de recherche
- 3-1 Hypothèse générale
- 3-2 Hypothèses spécifiques

CHAPITRE II: CONSIDERATIONS METHODOLOGIQUES

III-TERRAIN, POPULATION ET ECHANTILLON

- 1-Terrain d'étude
- 1–1 présentation du cadre de l'enquête
- 1-2- justification du choix des localités
- 1-3- étapes de la recherche
- 2-POPULATION
- **3-ECHANTILLON**

II-METHODES DE RECHERCHE

- 1-méthode ethnographique
- 2-Méthode phénoménologique
- 3-Méthode comparative
- III-Instruments de recueil des données
- 1-Recherche documentaire
- 2-Entretien
- 3-Questionnaire
- IV -Méthodes d'analyses des données
- V-Conditions sociales de l'étude

Conclusion partielle

DEUXIEME PARTIE: RESULTATS

CHAPITRE III: MANIFESTATIONS DES VIOLENCES CRIMINELLES DES FEMMES

I-DESCRIPTION DES FORMES DE VIOLENCE CRIMINELLES DES FEMMES

- 1-Prévalence de l'activité criminelle chez les femmes et l'âge
- 2-Profil personnel et social
- II-Typologies des violences selon les localités
- 1-Formes de violences criminelles impliquant les femmes à Abidjan.

- 2-Formes de violences criminelles impliquant les femmes à Bouaké
- 3-Formes de violences criminelles impliquant les femmes à Duékoué
- 4-Histoire de vie en fonction des variables (motivations, expériences et parcours)

CHAPITRE IV: FACTEURS EXPLICATIFS DES VIOLENCES CRIMINELLES

III- FACTEURS LIES A LA MOTIVATION

- 1-Colère
- 2-Facteurs socio-économique
- 3-Abus de substances psychotropes
- 4- Conflits armés à répétition

II-FACTEURS RELATIFS AUX EXPERIENCES

1-Reviviscence d'évènements traumatisants

IV- FACTEURS LIES AUX PARCOURS

- 1-Monoparentalité et faible contrôle parental
- 2-Rapport conflictuel entre membre de la famille

CHAPITRE V: CONSEQUENCES DES VIOLENCES CRIMINELLES

II- TRANSFORMATION SURVENANT A LA SUITE DES VIOLENCES CRIMINELLES

1-Déni de reconnaissance sociale 2-Faible estime de soi 3- Repositionnement identitaire II-IMPACT DES ACTES DE VIOLENCES ET DE LA PRISON 1-Victimes 2-Société 3-Auteurs **CHAPITRE VI-** PROPOSITIONS DE SOLUTIONS II-PRISE EN CHARGE EN MILIEU FERME 1-Réelle volonté politique 2-Reconstruction identitaire à travers des projets 3-Réorganisation du système de pénitentiaire Renforcement des ateliers de formations 3-2 3-2 Adaptation du programme interne II-PRISE EN CHARGE DES FEMMES EN MILIEU OUVERT 1-Cellule familiale 2-Prévention de la délinquance TROISIEME PARTIE: DISCUSSION ET PERSPECTIVES POUR LA THESE

CHAPITRE VIII: PERSPECTIVES POUR LA THESE

I-METHODOLOGIE ENVISAGEE

- 1-TERRAIN D'ETUDE
- 2-POPULATION
- **3-ECHANTILLON**
- 4-METHODES DE RECHERCHE
- a-Méthode phénoménologique
- b-Méthode comparative
- 5-Techniques de recueil des données
- 2- Etude documentaire
- 2-Enquête
- 2.1. Entretien
- 2.2. Questionnaire
- 2-3- Tests psychologiques
- 6- Méthodes d'analyse des données
- a- Analyse quantitative
- b- Analyse qualitative
- c-Analyse de contenu

II-ETAPES PREVISIBLES

•

Première partie : Cadre théorique et méthodologique

Chapitre I : Cadre théorique

Chapitre II: Cadre Méthodologique

Deuxième partie : Résultats attendus

Chapitre III : Manifestation du phénomène et facteurs explicatifs.

Chapitre IV: actions menées pour lutter contre ce phénomène.

Chapitre V : Forces et faiblesses de la lutte contre le phénomène

Chapitre VI: Conséquences

Troisième partie : Esquisse de proposition pour lutter contre le phénomène

Chapitre VII: Propositions pour lutter contre les violences gage de bonne gouvernance

III: MOYENS A METTRE EN ŒUVRE

1-Stratégies

2-Chronogramme

3-Devis estimatif

CONCLUSION GENERALE